

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760<sup>®</sup>  
+ Imprimante HP 1515

**145.000** HT

**STOCK LIMITE**

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE

64<sup>ème</sup> année

[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3566 du Vendredi 5 Février 2016 - 64<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**46<sup>e</sup> semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens**

**En cette année électorale, les Eglises chrétiennes appellent à la paix et la tolérance**



Mgr Anatole Milan-dou présentant le nouveau président du Conseil (P.17)



**Inauguration du siège et lancement officiel de la Fondation Perspectives D'avenir**  
(P.22)

*Editorial*  
**Le principe de l'autosatisfaction qui freine le développement**  
(P.3)

**PDCE**  
(Suite des listes des apprenants publiées dans l'édition du mardi 2 février 2016. (PP.18-19). Lire PDCE au lieu du PADE.

**OKEN PALACE HOTEL**  
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !  
A partir de 25.000 Fcfa

**OKEN PALACE HOTEL**

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

**Vie politique nationale**

**Vers la mise en place de la Commission nationale électorale indépendante**

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a donné six jours, à compter du mercredi 3 février 2016, pour que les partis déposent leurs propositions. (Page 3)

**Election présidentielle anticipée**

**La Cour constitutionnelle a présenté les trois médecins assermentés**  
(P.3)

**Sécurité africaine**

**Brazzaville abrite la 23<sup>ème</sup> conférence régionale africaine d'INTERPOL\***  
(PP.12-13)

**Bonaventure Mizidy, président du M.i.s**

**«Le M.i.s se réserve la possibilité de défendre ses idées à cette élection présidentielle»**  
(P.7)

**Jean-Pierre Manoukou-Kouba, président de la fédération P.c.t du Pool**

**«Le président Denis Sassou-Nguesso est la seule personnalité au Congo qui tient ses engagements»**  
(P.7)

**Présentation de livres**



**Le regard critique de Grégoire Léfouoba sur la société congolaise passé au peigne fin**  
(P.6)

**BUROTOP IRIS** 

un Mate 7 Gold



Double SIM 4G  
Empreinte Digitale  
Caméra HD 13Mp  
Processeur Octa-core 1GHz  
RAM 2Go  
Mémoire 32Go

Garantie 1 an

Prix exceptionnel

**299 000** FCFA ht

www.burotopiris.com *La grande classe*

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

**BUROTOP IRIS** 

www.burotopiris.com

LAPTOP DELL

à **199.000** FCFA ht seulement !



Processeur Dual Core à 1.4 GHz  
Disque dur : 500Go  
Freedos  
Ecran 15.6"

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

**BUROTOP IRIS** 

Tablette Huawei 3G T1



Garantie 1 an

à seulement **99.000** FCFA ht

- \* Ecran : 7"
- \* Epaisseur : 8.5 mm
- \* Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- \* Mémoire RAM : 1GB
- \* Mémoire : 8GB extensible
- \* Cameras : avant et arrière
- \* Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0


www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

**BUROTOP IRIS** 

www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Reconditionné  
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur



Windows installé  
Compatible ANDROID/APPLE

à **99.000** FCFA/HT

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Vie politique nationale

# Vers la mise en place de la Commission nationale électorale indépendante

Après la promulgation de la loi électorale modifiée et la publication du «décret n°2016-34 du 1<sup>er</sup> février 2016 fixant l'organisation, le fonctionnement de la Commission nationale électorale indépendante et les modalités de désignation de ses membres, le gouvernement s'emploie à mettre rapidement en place, les différentes instances de cette commission, notamment la coordination composée d'un bureau de 12 membres, le comité technique doté d'un bureau, le comité de suivi et de contrôle et les commissions locales.

**M**ercredi 3 février 2016, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a présidé une rencontre, à la préfecture de Brazzaville, avec les responsables des groupements politiques et des organisations de la société civile, pour leur demander de faire parvenir à l'administration, leurs listes de proposition de noms devant faire partie des différentes instances de la C.n.e.i. Un délai de six jours, à compter de la date de la rencontre, leur a été accordé, pour déposer ces listes. Les personnes, qui présentent leurs noms de manière individuelle ne sont pas acceptées. Seules les propositions présentées par les partis politiques, les plateformes politiques, les organisations de la société civile impliquées dans le proces-

sus électoral sont retenues. «Vous devez non seulement proposer vos représentants à la coordination nationale, mais également dans les commissions techniques et locales. Je vous rappelle qu'il y a 111 circonscriptions électorales sur l'ensemble du territoire national», a-t-il précisé. Par ailleurs, le ministre Mboulou a avancé qu'en attendant la composition des instances de la C.n.e.i, les membres de l'ancienne Conel (Commission nationale d'organisation des élections) continuent de préparer l'élection présidentielle anticipée dont le premier tour intervient le dimanche 20 mars prochain. «Pour éviter le vide administratif, la Conel continue de travailler avant de passer le témoin à la C.n.e.i. C'est pourquoi elle a commencé les opérations pré-électo-



Raymond Zéphirin Mboulou.

rales en cours», a-t-il déclaré. Parmi ces opérations en cours, il y a la révision des listes électorales et à ce propos, les Congolais en âge de voter sont invités à se faire enrôler. Enfin, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a saisi cette opportunité pour rappeler aux partis politiques, l'exigence de se conformer à la loi sur les partis politiques. Car, le gouvernement s'appête à publier, dans les tout prochains jours, la liste des partis politiques

officiellement reconnus par l'Etat. «Les formations politiques dont les noms ne figureront pas sur cette liste sont contraints d'intégrer les groupements politiques existants. Les groupements et partis politiques qui ont des élus sont d'office reconnus par les pouvoirs publics», a-t-il dit. Autrement dit, les partis non reconnus seront interdits d'activités politiques à travers le pays.

Joël NSONI

## Election présidentielle anticipée

# La Cour constitutionnelle a présenté les trois médecins assermentés

**J**eudi 4 février 2016, le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki a présidé la cérémonie d'installation du collège des trois médecins assermentés désignés par la Cour constitutionnelle aux fins de constater l'état de bien-être physique et mental des candidats à l'élection présidentielle anticipée scrutin du 20 mars 2016. Il s'agit du professeur Thierry Alexis Raoul Gombet, cardiologue et médecin interne, du professeur agrégé Bébène Damba-Banzouzi, neurologue, et du docteur Raphaël Issöbeka, médecin général. Ils accompliront leur mission du 4 au 19 février 2016, au siège de la Cour constitutionnelle où une salle a été aménagée, qui sert de cellule médicale, avec du matériel essentiel. «La Cour constitutionnelle vous invite à observer, scrupuleusement, les devoirs que vous impose le serment d'Hypocrate. Vous devez notamment, en l'occurrence, manifester votre fidélité aux lois de l'honneur et de la probité; respecter tous les candidats, en évitant toutes formes de discrimination; préserver la confidentialité et l'indépendance dans l'accomplissement de votre tâche», leur a dit le président Auguste Iloki. Signalons que seuls deux médecins étaient présents à la cérémonie, le professeur Bébène Damba-Banzouzi étant encore en mission à l'étranger.



Photo de famille à la fin de la cérémonie.

## Election présidentielle anticipée du 20 mars 2016

# La Force publique promet de garantir la sécurité du déroulement scrutin

Le général de division Guy-Blanchard Okoi, chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), a dirigé, du 28 au 30 janvier 2016, dans la salle de conférences de la zone militaire de défense n° 9, à Brazzaville, en sa qualité de coordonnateur du groupe d'anticipation stratégique (G.a.s), la conférence de planification relative à la validation des plans de l'opération de sécurisation de l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Ces assises ont abouti aux renseignements du commandement sur l'évolution des situations sécuritaires générales et particulières dans les zones de sécurisation du scrutin présidentiel, dans la période qui va de la campagne électorale au déroulement du vote.



La Force publique doit anticiper et agir avant, pendant et après l'élection présidentielle.

L'objectif principal de la conférence de planification est de permettre à la Force publique d'anticiper et d'agir, avec professionnalisme, en cas de besoin, pendant la période de préparation jusqu'à la tenue du vote, en passant par la campagne électorale. Pendant la conférence, les participants ont fait l'analyse de l'évolution de la situation

sécuritaire dans les zones d'actions des commandants territoriaux. Ils ont réajusté et validé les différents plans de sécurisation et sensibilisé les commandants territoriaux à la formation des unités des F.a.c. Après avoir félicité les participants pour la qualité des documents de planification élaborés, le général Okoi a souligné que les plans réajustés et validés seront la

référence de l'action relative au maintien de la quiétude des populations sur toute l'étendue du territoire national pendant l'entière période relatives à l'élection présidentielle. Ce faisant, le général Okoi a averti que le Congo n'est pas à l'abri d'actes attentatoires

à l'ordre public, à la sécurité des citoyens ou à la sécurité des biens publics ou privés. Et pour lutter contre ces phénomènes, l'éveil et la vigilance sont leurs principales armes contre ceux-ci.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Editorial

# Le principe de l'autosatisfaction qui freine le développement

**E**n lieu et place de la gestion axée sur les résultats, la gestion publique congolaise préfère le principe de l'autosatisfaction. Le mois de janvier a vu fleurir les cérémonies de vœux où les auto-bilans dressés par les structures publiques magnifient l'autosatisfaction pour se faire une conscience de tranquillité: «L'année écoulée, nous avons bien travaillé; nous avons même très bien travaillé»; «cette année, nous allons faire ceci et cela. Nous vous exhortons au travail bien fait». Le chef est content; tout le monde est content, et c'est la fête!

Que le Congolais lambda se plaigne des services publics mal rendus, personne n'en est responsable. L'accès à l'eau potable dans les quartiers des grands centres urbains congolais demeure un véritable parcours du combattant pour un grand nombre de citoyens; les résultats catastrophiques aux examens d'Etat traduisent un système scolaire qui peine à assurer convenablement sa mission éducative et l'une des causes en est la dévalorisation de la fonction enseignante; les limites de l'offre de santé dans les hôpitaux poussent la classe nantie à se faire soigner à l'étranger; les défaillances de l'Etat-civil produit une race de Congolais sans identité; les élèves, les travailleurs arrivent en retard à l'école et à leurs lieux de travail à cause des transports en commun mal assurés; en dépit des efforts consentis dans le domaine de l'électricité, les délestages sont le quotidien des usagers particulièrement les artisans et les entreprises dont les activités sont durement affectées par ce phénomène; l'agriculture n'arrive pas à nourrir une population qui dépend en grande partie des importations; le manque d'entretien régulier des routes construites les condamne à la disparition, en quelques années; on construit des stades mais il n'y a pas de financements pour organiser des championnats sportifs; malgré des discours très engagés, le Congo peine à améliorer son classement dans le «Doing business»; la gestion financière publique est toujours caractérisée par un endettement intérieur excessif; on parle chaque jour de diversification de l'économie mais les filières économiques ne sont pas promues; les années passent et l'automatisation des retraites n'est toujours qu'une histoire de promesses... Et l'on peut de la sorte citer autant d'exemples qui prouvent que le travail est encore immense.

Car, en fin de comptes, le développement, c'est la qualité et la fiabilité des services proposés à la population. Le Congo a les compétences humaines nécessaires à l'impulsion convenable de son développement. Les causes de notre retard sont à rechercher dans le refus de l'émulation de la gestion publique et notre propension à l'autosatisfaction. Or, le développement, l'accès à la modernité ne sont possibles que dans un contexte de rigueur, de pointage des résultats de la gestion publique, par des statistiques fiables et objectives qu'il faut regarder courageusement en face. C'est cela qui permet d'établir de bons diagnostics pour des traitements adaptés, c'est-à-dire des politiques publiques sectorielles efficaces. Lorsqu'au gouvernement, on avait introduit la gestion axée sur les résultats, par la notation des départements ministériels, on s'attendait à ce que cette émulation pousse à travailler, pour atteindre de bons résultats. Malheureusement, les pesanteurs politiques l'ont emporté et le projet a été jeté dans les oubliettes. Le principe pédagogique de l'évaluation par les pairs ne fait pas recettes au Congo. A la place, les ministres préfèrent les bilans d'autosatisfaction dressés par leurs directeurs de cabinet et la mode a emporté tout le monde, à quelques exceptions près. Pourtant, la réalité quotidienne si dure est là, en dépit des potentialités dont regorge le pays. Sans méconnaître les efforts qui se font, tout de même, en plein 21<sup>ème</sup> siècle, on ne devrait plus avoir à se plaindre de problème d'eau courante dans les vieux quartiers de nos villes. Et pourtant, qu'on soit à Poto-Poto, Plateau des 15 ans ou dans les quartiers périphériques, l'accès à l'eau potable courante demeure un casse-tête chinois, depuis les années 80, pour de nombreux citadins. Notre jeune célèbre artiste-musicien, Roga-Roga, a dû mettre les pieds dans le plat, par un geste de désinvolture, à travers sa chanson «Lettre au président», comme pour exprimer le ras-le-bol de ses compatriotes face à la dureté de la vie quotidienne.

Comme chaque année, le mois de janvier a vu s'égrainer le chapelet des «bilans largement positifs». Une histoire d'autosatisfaction pour refuser de voir la réalité intégrale de notre dur quotidien. La nouvelle République peut-elle arrimer la gestion publique à la rigueur de la G.a.r (Gestion axée sur les résultats)? Si l'on veut arriver à la modernité, il ne serait pas possible d'en faire sans. Certes, les progrès sont là, mais beaucoup reste encore à faire.

Joachim MBANZA



FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE :  
**Airtel apporte le sourire  
 aux Orphelins de Dolisie**

C'est par un geste de sympathie envers les orphelins, que les employés de la société Airtel ont voulu marquer cette période de fin d'année.

**A Dolisie, c'est l'orphelinat Saint Eustache** qui avait été choisi. **Après avoir reçu le chèque, le Père Paul DIAFOUKA, Directeur Délégué de l'orphelinat,** a tenu à exprimer sa gratitude envers les employés Airtel pour ce geste de cœur.

La remise de ces dons était un instant de partage et de consolation afin de redonner espoir à tous ceux qui ont été visés par la perte d'un être cher.

Rappelons que les employés Airtel avec l'assistance de leur **Directeur Général, Gérard LOKOSSOU,** avaient organisé une collecte de **plus de 6 000 000 FCFA** pour faire des dons à plusieurs orphelinats de **Brazzaville, Pointe Noire et Dolisie.**

Ce sont au final, 7 orphelinats qui ont reçu une bouffée d'oxygène grâce aux différentes enveloppes allouées pour soutenir leurs activités, particulièrement en cette période festive.

**LE RESEAU DES SMARTPHONES**



Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire

# En cette année électorale, Roland Bouiti-Viaudo appelle à une démocratie apaisée

Roland Bouiti-Viaudo, président du conseil départemental et municipal, député-maire de Pointe-Noire, a rassuré les citoyens de sa commune que les travaux engagés pour la modernisation de la ville de Pointe-Noire vont se poursuivre normalement. C'est ce qu'il a déclaré, lors de la cérémonie de vœux de nouvel an qui s'est déroulée, samedi 30 janvier 2016, au Derrick. Cette année, ce sont les responsables des partis politiques et des associations qui étaient les invités du conseil municipal. Saisissant cette opportunité, le maire de Pointe-Noire les a appelés «à œuvrer pour une démocratie apaisée» face à l'avènement de l'élection présidentielle dont le premier tour est prévu le dimanche 20 mars 2016.

**E**xpliquant la présence des responsables des partis politiques et des associations à la cérémonie de vœux organisée par le conseil municipal, Biso Bakonga, secrétaire général de la mairie de Pointe-Noire, a, simplement, indiqué que cette année, le choix a été porté sur eux: «En adoptant cette démarche, la municipalité a voulu avoir à ses côtés toutes les composantes de la population de la ville de Pointe-Noire qui, dans un élan de solidarité et d'amour, œuvre à assurer inlassablement le développement de notre commune. Ainsi, après les transporteurs en 2009, les opérateurs économiques en 2010, les chefs de quartiers et leurs collaborateurs en 2011, le personnel de santé en 2012, le personnel enseignant en 2013, les ar-

tistes et les artisans en 2014, cette année, le bureau exécutif a porté son attention sur les partis politiques et associations. Cela n'est pas un fait du hasard, lorsqu'on sait que l'année 2016, est une année hautement politique». Diso Bakonga a, par ailleurs, fait la restitution des actions globalement menées par les différentes structures municipales, au cours de l'année écoulée. Ce travail entrepris dans un contexte économique difficile, a permis à la commune de Pointe-Noire de poursuivre sa modernisation, notamment en matière d'assainissement, même si beaucoup reste encore à faire. Dans son mot de circonstance, le député-maire Roland Bouiti-Viaudo s'est adressé, particulièrement, aux responsables des partis politiques et



Roland Bouiti-Viaudo (à g.) recevant les vœux des conseillers.

associations en les invitant à préserver le climat de paix et de cohésion qui prévaut dans la ville: «Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour vous rappeler que dans notre pays, les consultations électorales ont souvent été à l'origine des drames, tragédies et destructions matériels inconsidérées. En vous réunissant ce jour, mesdames et messieurs les politiques, le préfet du département de Pointe-Noire m'a chargé de vous dire que les Ponténégrins et Ponténégrins n'entendent pas revivre ces tristes expériences négatives. Il m'a expressément prié de vous convier à œuvrer pour une démocratie apaisée. Seule, en effet, cette forme intelligente de démocratie nous

éloignera et nous épargnera des effets pervers et nocifs du fanatisme, de l'égoïsme, de l'intolérance ou, tout simplement, de l'indifférence qui confine à la lâcheté et au désir de détruire le patrimoine collectif obtenu et gagné au prix de nombreux sacrifices... Dans le prolongement de cette idée, je sais compter sur vous, et je salue l'action dynamique que vous déployez au sein de la commune». Roland Bouiti-Viaudo a aussi invité les journalistes à faire leur travail avec professionnalisme, pour accompagner ces efforts de préservation de la paix. «Pendant cette année électorale, le conseil départemental et municipal sait compter sur les journalistes

l'assainissement des quartiers et des voiries urbaines. En exécution du budget d'investissement de la commune, deux cent bacs à ordures ont été affectés aux six arrondissements, en 2015. Cent bacs déjà fabriqués seront livrés dans les prochains jours. Il s'agit d'un effort considérable



Les camions distribués dans les arrondissements.

dont le rôle, combien noble et important, consiste à émettre l'opinion, dans la déontologie et l'éthique qu'exige l'exercice de leur fonction». Parlant de l'assainissement de la ville, le maire a présenté un échantillon de matériel de travaux publics acquis grâce à l'appui du gouvernement. Ce matériel est composé d'une centrale d'enrobage neuve, munie d'une station d'émulation d'une valeur d'un milliard de francs cfa; sept chargeurs; huit camions bennes; un véhicule citerne; un camion-grue; une balayeuse et un camion-atelier. Ce matériel, qui sera mis à la disposition des administrateurs-maires d'arrondissements, sera utilisé pour

qui se justifie par la volonté du conseil départemental et municipal de rechercher des solutions à la lancinante question de la gestion des ordures dans la ville. Enfin, Roland Bouiti-Viaudo a rassuré que «les travaux de modernisation de la ville vont se poursuivre» d'autant plus qu'ils contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations. Signalons que la cérémonie avait débuté par l'observation d'une minute de silence en mémoire du regretté conseiller Gilbert Ngoma, décédé le 28 janvier dernier à Brazzaville.

Equateur Denis NGUIMBI

## Chaîne de radio et de télévision parlementaires

# Thierry Mougalla impressionné par la qualité des équipements

Le ministre de la communication et des médias, chargé des relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, a visité, en compagnie de Justin Koumba, président de l'assemblée nationale, la chaîne parlementaire dans ses deux entités: Radio et télévision, y compris les deux véhicules de reportage. Sa satisfaction était totale. Malheureusement, cette chaîne peine encore à fonctionner normalement et est confrontée à un véritable problème d'animateurs, c'est-à-dire des journalistes.

Interrogé après la visite de la radio et de la télévision parlementaires, Thierry Mougalla s'est dit impressionné, tout d'abord, par le niveau technique, notamment le niveau d'équipement et de connaissances techniques et professionnelles. La deuxième impression, selon lui, est liée à l'arrivée de la T.n.t (Télévision numérique terrestre). «Nous allons pouvoir développer des productions locales», a-t-il dit. D'ores et déjà, il pense que la chaîne parlementaire sera un puissant outil d'éducation civique des Congolais. «Le parlement, ce n'est pas seulement les plénières et les descentes parlementaires. Mais, toute une machine et toute une administration qui est important dans le cadre de l'éducation civique, et comme nous entrons dans la nouvelle République, c'est tout un mécanisme qu'il faut que les Congolais comprennent. Et là, nous avons un outil puissant pour ça. L'autre point important, c'est que dans cette nouvelle République, le parlement voit son rôle nettement revaloriser. Donc, il est nécessaire qu'il dispose à travers un outil et un médias s'adressant aux Congolais de la capacité de communiquer de manière positive», a expliqué le ministre.

Fort de cette visite, Thierry Mougalla a estimé qu'il y a nécessité pour le gouverne-

ment de trouver les moyens pour encourager ce qui a déjà été fait et qui est, d'ailleurs, selon lui, exceptionnel. «Je ne manquerai pas de me faire le porte-parole du parlement et de la chaîne parlementaire auprès des autorités compétentes en ce qui concerne les crédits et les ressources à mobiliser», a-t-il promis. Pour le ministre, l'arrivée de la T.n.t va, automatiquement, augmenter la couverture territoriale de toutes les chaînes, y compris celles qui émettent uniquement, à Brazzaville. «La chaîne parlementaire sera sélectionnée dans le bouquet de base de la T.n.t gratuite qui sera ouvert à tous les Congolais», a-t-il fait savoir.

Signalons qu'à la veille de cette visite, le président de l'assemblée nationale, Justin Koumba, a reçu en audience, jeudi 28 janvier 2015, une délégation des anciens parlementaires conduite par François Lékaka. Au menu de leurs entretiens, la perspective de la création d'une mutuelle des anciens parlementaires. «Nous nous sommes rendus compte que lorsqu'on sort du parlement, on est comme pratiquement sur une route sans issue. Il y a un oubli de soi. Nous avons pensé qu'il fallait créer une organisation non-gouvernementale qui pourra contenir et rappeler nos bons moments. Donc, une mutuelle dont l'idée date de l'assemblée nationale po-



Thierry Mougalla et Justin Koumba visitant les deux véhicules de reportage.

pulaire. Nous voulons tenir notre assemblée générale le 6 février prochain», a expliqué

l'ancien parlementaire.

Cyr Armel YABBAT-NGO

**GX INTERNATIONAL**

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

**SERVICE COMMERCIAL**

Pointe-Noire : Rond point Kasal (face au ccf) / (+342) 053010238 / 053501075  
Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayemba (face à la Mairie) / Tel : (+242) 053501071 / 053501075

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

## Club 2002 P.u.r

# Gilles Pena-Pitra reconduit à la tête de la fédération de Pointe-Noire

La fédération du Club 2002 P.u.r (Parti d'unité pour la république) de Pointe-Noire, a organisé, le 28 janvier 2016, dans la salle polyvalente de l'hôtel «Le Ruisseau», à Pointe-Noire, sous les auspices de Juste Désiré Mondelé, secrétaire général national du Club 2002 P.u.r (Parti d'unité pour la république), une assemblée générale électorale, pour renouveler ses instances dirigeantes. Plus d'un millier de cadres et militants, venus de tous les arrondissements de la capitale économique congolaise, ont pris part à cette assemblée générale à l'issue de laquelle Gilles Pena-Pitra a été réélu président fédéral.



Gilles Pena-Pitra

Réélu à l'unanimité comme président de la fédération Club 2002 P.u.r de Pointe-Noire, Gilles Pena-Pitra est à la tête d'un bureau de 15 membres. Pour sa part, le Dr Charles Ngangoué présidera encore aux destinées de la commission de contrôle et d'évaluation. Pour Juste Mondelé, «il n'y a eu ni vainqueur, ni vaincu. Nous avons plutôt remporté une autre victoire démocratique. Car, nous venons, une fois de plus, prouvé à la face du monde, que nous sommes un parti fidèle aux pratiques démocratiques». Pour sa part, Gilles Pena-Pitra a estimé que sa réélection aura été la conséquence logique de sa «loyauté envers le parti».

«C'est donc un privilège, mais aussi une lourde responsabilité», a-t-il indiqué dans son mot de circonstance. Or, cette assemblée générale s'est tenue à l'orée d'un événement politique majeur: l'élection présidentielle anticipée du 20 mars prochain. La fédération Club 2002 P.u.r de Pointe-Noire n'a pas tergiversé pour se choisir un candidat. Et le choix a été porté sur leur «champion», Denis Sassou-Nguesso. Juste Mondelé a donc invité ses camarades à se faire enrôler en masse, afin que le 20 mars 2016, ils aillent voter pour Denis Sassou-Nguesso.

John NDINGA-NGOMA

**Un groupe de «bébés noirs» a sévi au quartier Jacques Opanguait, à Talangai**  
Lundi 1er février 2016, en fin d'après-midi, les habitants du quartier Jacques Opanguait, à Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville, ont été surpris, une fois de plus, par l'irruption des jeunes munis de machettes, couteaux, barres de fer, bouteilles cassées, etc. Pendant quelques heures, ils ont tenu en respect une population apeurée qui ne savait pas à quel saint se vouer. Les bandits ont semé la terreur dans plusieurs rues, ravissant téléphones portables, argent, objets précieux et blessant quelques passants malchanceux croisés sur leur route. De même, ils ont pillé quelques commerces, le long de l'avenue des ambassadeurs. Si la police a pu mettre la main sur quelques bandits, la majorité a réussi à s'enfuir. La résurgence de ces jeunes voyous (mineurs, adolescents et jeunes) laisse perplexe la population qui se demande pourquoi les pouvoirs publics n'arrivent pas à mettre fin à ce phénomène de délinquance auquel se livrent même des élèves.

**Affaire «Biens mal acquis»: le président Sassou porte plainte**  
Visé en France par une enquête sur le patrimoine immobilier de sa famille, le président Denis Sassou-Nguesso a contre-attaqué, en annonçant, mardi 2 février, avoir porté «plainte contre X», à Paris (France), «pour tentative d'escroquerie au jugement dans l'affaire dite des biens mal acquis, qui nous oppose à l'Association Transparency International», indique un court communiqué de la présidence de la République, rapporte-t-on.

**Les étudiants congolais de l'U.a.d.c de Cotonou mis à la porte**  
Le recteur de l'U.a.d.c (Université africaine de développement coopératif), une université située à Cotonou, au Bénin, a mis à la porte, depuis le lundi 1er février dernier, les étudiants boursiers du Congo-Brazzaville. Il leur a été demandé, par un communiqué signé du recteur, le 29 janvier 2016, de remettre les clés des chambres du campus qu'ils occupent. Et pour cause, ceux-ci traitent des arriérés de frais de scolarité qui ont atteint un montant de près de 60 millions de francs Cfa. Désarmé, le collectif de ces étudiants a soumis le problème à la Direction des orientations et des bourses à Brazzaville. Mais, celle-ci a fait savoir que les étudiants congolais à Cotonou ne sont pas les seuls dans cette situation. Les étudiants congolais de l'U.a.d.c, dont certains doivent soutenir des mémoires, ne savent plus à quel saint se vouer. Espérons que Brazzaville va se démener pour eux!

**Pékin doute de la solvabilité du Congo, selon le quotidien «Le Monde»**  
Selon des documents auxquels le quotidien français «Le Monde» a eu accès, la compagnie d'Etat chinoise de garantie des exportations rechigne à valider une demande de prêt émise à l'été 2015 par la République du Congo auprès de la banque d'import-export de Chine, Exim Bank. «Le Monde» affirme que l'hésitation de la Sinosure, le principal organisme public d'assurance-crédit chinois à l'export contre les risques de non-paiement, est liée à la baisse des cours du pétrole et à des doutes sur les capacités de remboursement de Brazzaville. Le Ministère congolais de l'économie, des finances et du budget n'aurait pas voulu commenter cette information. Il faut souligner que plusieurs grands chantiers sont en cours de réalisation par des entreprises chinoises au Congo, notamment la route nationale reliant Pointe-Noire à Brazzaville et le barrage de Liouesso. Sans compter les opérations à venir, comme le chemin de fer Congo-Océan ou le port minéralier de Pointe-Noire. «En dehors des prêts, le plus souvent garantis par des ventes futures de pétrole, plus de 1,5 milliard de dollars (1,37 milliard d'euros) a été investi par Pékin au Congo depuis 2006, alors que les échanges entre les deux pays sont passés de 290 millions de dollars en 2002 à 5,8 milliards de dollars en 2013, en grande partie de l'or noir», rapporte le quotidien français. Le robinet chinois serait-il en train de se fermer pour Brazzaville?

**«Pas courtois mais méprisant», le directeur de l'usine Ragec?**  
C'est ce que croient les travailleurs de la société Ragec (Rafraichissants, glaces et eau du Congo), qui produit l'eau Cristal, le jus Vita et bien d'autres boissons gazeuses. Implantée à Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville. La société Ragec fait face à la frousse de ses travailleurs qui se plaignent d'être souvent mal traités, en parlant des relations humaines, par leur directeur, un ressortissant libanais. Et pourtant, côté salaire, ils sont régulièrement payés, mais les travailleurs accusent leur directeur de s'emporter souvent contre certains d'entre eux. A limite, affirment-ils, leur directeur les méprise. «Pour un rien, il vous profère des injures», racontent-ils. En tout cas, le climat entre les travailleurs et le directeur de l'usine Ragec est délétère, si l'on en croit certains travailleurs.

**Une partie du tronçon de route Mouhomi-Rond-point Moukondo devenue un marigot**  
La route de Moukondo conduisant à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, s'est totalement dégradée au point de devenir carrément un marigot, précisément entre les arrêts «Croisement l'ombre» et «Ravin». Le goudron est en train de disparaître, pour faire place à un gros trou qui gague en profondeur. L'eau qui y stagne s'échappe, probablement, d'un tuyau du réseau de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) perforé. Les automobilistes sont obligés de bifurquer dans les rues en terre du quartier, pour éviter le marigot. Il n'y a que des camions à gros tonnage qui osent l'affronter, mais péniblement. En tout cas, à hauteur de ce marigot, chaque chauffeur s'efforce de l'éviter ou de le franchir comme il peut.

**Désormais, deux jours de délestage dans certaines zones de Nkombo-Matari**  
Les abonnés de certaines zones du quartier Nkombo-Matari, notamment dans le quartier 741 étaient habitués à recevoir le courant électrique sept jours sur sept. Ce n'est plus le cas, maintenant, car un délestage est programmé le deuxième jour de la semaine, pour les uns, et le troisième jour, pour les autres. Malheureusement, il arrive que les abonnés qui ont été privés d'électricité le mardi, le soient aussi le mercredi, soit quarante-huit heures, en tout. Alors, ils tempêtent. Hélas, pour certains, les provisions pourrissent dans les congélateurs.

**Présentation de livres  
Le regard critique de Grégoire Léfouoba sur la société congolaise passé au peigne fin**

Maître de conférences de philosophie et enseignant au département de philosophie de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Nguabi, le professeur Grégoire Léfouoba a présenté, vendredi 29 janvier 2016, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, les deux livres qu'il a publiés ces dernières années sur le Congo. La conférence de présentation de ces deux ouvrages a réuni le gratin du monde académique et du monde des lettres. Selon le professeur Charles Zacharie Boawo qui en a analysé le contenu, les deux ouvrages posent un certain nombre de problèmes qui sont une sorte d'aspiration vers la modernité, pour éviter la rivalité sociale entre la coutume, la tradition et la croissance. Ils évoquent, aussi, le problème des antivaleurs, l'intellectuel devant être un modèle.

**S**ous la modération du docteur Mfumu, la présentation des deux ouvrages du professeur Grégoire Léfouoba a été une rencontre des philosophes à l'allure très académique. A la tribune, l'auteur était entouré de Charles Zacharie Boawo, professeur titulaire de philosophie et professeur des Universités, et du professeur Théophile Obenga (philosophe, historien, égyptologue et linguiste). Le premier ouvrage présenté est intitulé: «Le curriculum vitae du Congo», publié en 2012 aux Editions L'Harmattan; et le deuxième: «Enjeux et dynamique des rivalités sociales au Congo», publié aux mêmes éditions en fin 2012 et mis sur le marché en 2013. «Le Congo est la référence matricielle dans les ouvrages de Grégoire Léfouoba, avec une volonté d'universalisme qu'il ne cache point», a déclaré le docteur Mfumu en faisant la présentation liminaire des deux livres. Et parlant de l'auteur, il a dit: «Je considère Léfouoba comme un intellectuel, à l'instar de mon aîné Martin Mbéri. Quel qu'en soit le mal qu'on puisse penser, ce Monsieur, par ses prises de position, incarne, à mon avis, la figure emblématique de l'intellectuel, c'est-à-dire celui qui dispose des outils théoriques et s'en sert pour s'engager dans une cause». Mfumu n'a pas manqué de rappeler que l'auteur est aussi un acteur politique qui s'est fait connaître à la Conférence nationale souveraine de 1991 où «face à une foule déchaînée contre Denis Sassou-Nguesso, tout le monde s'en souvient, Grégoire a ferraillé, avec toute la hargne qu'il fallait, pour défendre un président jeté aux orties, houspillé et complètement cloué au pilori». «J'ai reçu les deux ouvrages de mon cher aîné, ami et collègue, dès qu'ils ont été rendus disponibles ici, des mains de l'auteur lui-même. Et il me fait l'amitié de dire en quelques mots, quelque chose sur ces deux ouvrages et je préfère le faire d'un seul tenant». C'est par ces mots que le professeur Boawo a démarré la présentation de l'analyse qu'il a fait du contenu des deux ouvrages. «Dans ses ouvrages, le professeur Léfouoba se situe aussi bien dans son ethnie, quand il assume à la fois l'esthétique et la tradition; il est dans un parti politique, ça ne lui empêche pas d'avoir le recul critique qu'il faut pour montrer les limites du jeu partisan à la lumière de l'exigence du critique philosophique qui est son métier; il est Congolais, il engage dans ce qu'il dit, dans ce qu'il écrit, sa part d'universalité». «Ses deux ouvrages donnent l'impression à la fois de se compléter et de se contredire. Ici, nous avons à faire à un essai. Le concept-clé qui est mis en perspective, ici, c'est le concept de rivalité sociale. La méthodologie mise en œuvre est celle du matérialisme historique, de l'intelligence avec laquelle Marx aborde la question de

la lutte des classes», a-t-il conclu. Pour sa part, le Pr Théophile Obenga a mis en exergue la question des vertus. En effet, dans les deux ouvrages, l'auteur constate que «l'ethnie est en rivalité permanente avec l'idéal de la Nation en devenir, par manque de principe fédérateur». C'est ce manque de principe fédérateur, de vertu que le professeur Obenga a commenté, pour ausculter les maux qui minent la société congolaise. «Nos sociétés africaines, aujourd'hui, n'ont pas de principes. C'est ça, le vrai problème. On ne peut pas se projeter sans principes et on ne peut pas avancer sans principes. Une communauté s'entend sur ses principes. C'est ce que les Grecs appelaient, par ailleurs, les vertus cardinales. Quelles sont les vertus cardinales du peuple congolais ou de la Nation congolaise aujourd'hui ou du gouvernement congolais qui dirige aujourd'hui? Quelles sont les vertus cardinales? Pratiquement pas! Comment voulez-vous vivre sans vertus cardinales, sans principes? Si nous admirons les Grecs, ce n'est pas parce qu'ils avaient la philosophie, c'est parce qu'ils avaient les vertus cardinales prises en compte par la philosophie, par leur pensée. Sans ces vertus cardinales, il n'y aurait pas eu la pensée grecque. Par exemple, il n'y a pas beaucoup de vertus cardinales, il faut d'abord avoir la justice, nul n'est au-dessus de la loi. La loi vaut pour les riches et pour les pauvres. La justice est un principe directeur et fondamental. C'est une vertu cardinale, personne ne peut aller en dehors, sinon c'est le vice et à moins d'être tyran. La loi est dure, mais c'est la loi. C'est indiscutable. La justice justifie ce qui se fait de façon convenable traditionnellement. Aujourd'hui, la justice ce n'est pas le fait de fabriquer des codes. Le code ne crée pas la vertu. Le code peut codifier une vertu, mais ne la crée pas et ne la fait pas vivre. Il y avait aussi comme vertu cardinale la modestie, donc la modération dans son propos et dans son comportement moral et intellectuel. Qui dit modération dit bon jugement. Tout ceci conduit à la sagesse, c'est-à-dire à la sagesse. Aujourd'hui, il n'y a pas de vertus. La vertu, c'est d'exhiber ce qu'on a». Enfin, dans son intervention, l'auteur a épinglé le faire-semblant qui caractérise la société congolaise, en citant l'exemple d'une personnalité nommée à une haute fonction et qui a menti sur son curriculum vitae. «L'argent a une valeur très passagère, par contre, le savoir et la valeur sont éternels», estime-t-il. Il a expliqué pourquoi il a parlé du «curriculum vitae du Congo», en citant les premiers cadres congolais formés dans différents domaines. Dans le débat qui a suivi, les interventions ont relevé le fait que l'auteur soulève la question des anti-valeurs dans la société congolaise.



Les professeurs Charles Zacharie Boawo, Grégoire Léfouoba et Théophile Obenga.



Une vue de l'assistance.

Plusieurs contributions ont été faites. Il faut que l'élite intellectuelle retrouve sa place pour conduire la société à surmonter les anti-valeurs. Donnant ses impressions à la fin de la conférence de présentation de ses deux ouvrages, le Pr Grégoire Léfouoba a indiqué que «ce qui est important, dans la vie des Nations, c'est le mariage entre les savoirs et les valeurs, parce que ce sont deux notions éternelles. Les intellectuels doivent être à la fois des miroirs et c'est eux qui montrent le sentier. C'est cela le rôle de l'intellectuel. Pour faire connaître mes livres, j'ai attendu que les gens les achètent, avant d'en faire la présentation. Aujourd'hui, il y a 1052 exemplaires ven-

us, c'est pourquoi on a pu discuter en connaissance de cause. Après les intellectuels de haut niveau, j'irai parler aux étudiants, parce que c'est eux qui ont la clé de l'avenir de notre pays. Nous, nous sommes en train de partir, il faut que les jeunes soient conscients de leurs responsabilités». On peut donc en conclure que tout en ouvrant le débat, les deux livres de Grégoire Léfouoba montrent que le Congo est en quête de sa modernité. Pourtant, ce pays possède des talents, des intelligences dans tous les domaines, mais qui ne sont pas valorisées.

Philippe BANZ

**REMERCIEMENTS**

Monsieur Ignace Nganga, à Yaoundé (Cameroun), Monsieur Joseph Matondo, à Brazzaville, Mme Leslie Loubasou Ganga, les enfants Nganga et les membres de leurs familles remercient vivement les magistrats du Congo, les agents des Tribunaux de Grande Instance de Pointe-Noire et de Brazzaville, les membres du clergé de la Paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, les amis et les connaissances, pour leur assistance multiforme lors du décès de leur frère, neveu, époux et père  
**Monsieur NGANGA Gilles,** Magistrat, Président du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire. Décès survenu le lundi 4 Janvier 2016, à Pointe-Noire. Son inhumation a eu lieu le 12 Janvier 2016, à Kinkala (Département du Pool).  
*Que Dieu vous comble de ses grâces!*



Jean-Pierre Manoukou-Kouba, président de la fédération P.c.t du Pool

## «Le président Denis Sassou-Nguesso est la seule personnalité au Congo qui tient ses engagements»

Membre du Bureau politique du P.c.t (Parti congolais du travail), sénateur et président de la Fédération P.c.t (Parti congolais du travail) du Pool, Jean-Pierre Manoukou-Kouba commente, dans l'interview qu'il nous a accordée, le choix du P.c.t qui a investi le président Denis Sassou-Nguesso comme son candidat à l'élection présidentielle anticipée dont le premier tour est fixé au 20 mars 2016. Pour lui, «le président Denis Sassou-Nguesso est la seule personnalité au Congo qui tient ses engagements». Interview.

\* Après le dernier référendum constitutionnel, le P.c.t semblait battre de l'aile parce que, apprend-t-on que votre parti avait été écarté de la direction de cette campagne. Va-t-on revivre la même chose avec l'élection présidentielle du 20 mars 2016?

\*\* Un observateur politique averti comme vous ne peut pas alléguer que le P.c.t aurait été évincé de la campagne référendaire du 25 octobre 2015. Pour la simple raison que l'acte fondateur du lancement de cette campagne avait été posé, en réalité, le 10 octobre 2015, lors du méga-meeting de toutes les forces qui appelaient à voter «oui». Il s'agit, entre autres, du Pôle du consensus de Sibiti dont le P.c.t est l'épine dorsale, de toute la majorité présidentielle, de l'opposition républicaine et des personnalités modérées qui se reconnaissent dans le dialogue de Sibiti, sans oublier les forces vives organisées en dynamiques. Sur le terrain ensuite, la campagne proprement dite était conduite par le binôme Gouvernement-Forces politiques. Et cela a fonctionné à merveille, comme vous l'avez constaté.

\* Mais, les dynamiques proches du P.c.t ont semblé dire qu'on n'a pas vu le P.c.t sur le terrain, qu'en dites-vous?

\*\* Si vous parlez bien des «dynamiques proches du P.c.t», dans ce cas, le débat est clos. Parce que vous devez savoir qu'au Parti congolais du travail, il y a les militants actifs et les sympathisants. Les dynamiques sont donc des relais normaux du parti qui ont vocation à mobiliser la base du parti constituée par des militants et des sympathisants ainsi que la société civile. Toutes les associations regroupées dans le cadre des diverses dynamiques qui irriguent l'espace politique congolais sont d'obédience P.c.t. En cela, la direction politique du parti est dans la droite ligne doctrinale du 6ème congrès extraordinaire qui consacre l'ancrage social-démocrate de notre parti.

\* Vous voulez dire que votre méfiance vis-à-vis des dynamiques est une invention de la presse?

\*\* Parler de méfiance envers les dynamiques ou les plateformes quelconques, c'est méconnaître le caractère idéologique de notre doctrine. Le P.c.t est un parti social-démocrate comme je l'ai dit tantôt. Cela veut dire que les valeurs traditionnelles de la social-démocratie qui sont l'égalité, l'attachement aux libertés, la solidarité et la démocratie, doivent continuer de l'inspirer. C'est pour cela que nous croyons qu'il faut faire une place plus grande à la démocratie participative qui met à contribution la participation non seulement des individus comme citoyens, mais des citoyens organisés à travers les associations et les autres composantes de la société civile. C'est pour cette raison qu'au sein de la direction politique du P.c.t, il

y a le département chargé du mouvement associatif dont la vocation est de contribuer à l'émergence d'une véritable société civile apte à relever de nouveaux défis en termes de cohésion sociale. Ce que le 6ème congrès extraordinaire a proscrit, c'est l'animation des associations à caractère politique par les dirigeants du parti.

\* Votre parti a investi le président Denis Sassou-Nguesso comme candidat à l'élection présidentielle du 20 mars 2015. Vu son âge, n'y a-t-il personne d'autre dans vos rangs pour incarner la nouvelle République? En faisant ce choix, pensez-vous répondre réellement à la volonté de changement qu'exprime le peuple congolais?

\*\* Mais où est ce que vous avez entendu que le peuple congolais réclamait un autre président? Faut-il vraiment être aveugle et sourd ou alors de mauvaise foi pour ne pas entendre ni voir tous ces appels qui viennent de partout pour réclamer la candidature de Denis Sassou-Nguesso? Ce qui est constant chez le peuple congolais, c'est sa volonté maintes fois exprimée de vivre en paix, dans un pays où la liberté de chacun est garantie et où le développement économique et social est assuré. Jusqu'à présent, notre peuple est convaincu que le président Denis Sassou-Nguesso est la seule personnalité au Congo qui tient ses engagements. D'abord, en refondant la République avec «La Nouvelle Espérance», ensuite en consolidant cette étape avec «Le Chemin d'avenir» et demain en ouvrant la voie à «l'émergence» de notre pays. Quant à l'allusion sur l'âge du président, je vous renvoie à la citation de Pierre Mallet qui disait: «La jeunesse n'est pas une question d'âge, c'est une réponse de l'esprit».

\* Dans un monde en crise économique caractérisée par la chute vertigineuse du baril de pétrole et par le terrorisme des organisations extrémistes, quel projet de société votre candidat peut-il encore présenter aux Congolais pour les séduire?

\*\* La crise économique est bien une réalité que certains esprits tentent d'occulter. En tant que sénateur membre de la Commission économie et finances, je peux vous dire que le Congo, notre pays, est bien concerné par cette crise. Cependant, il ne faut surtout pas ignorer que le Congo est devenu, en dix ans, un pays crédible financièrement, dans lequel les investissements directs étrangers (I.d.e) progressent continuellement à tel point que notre pays est au premier rang en Afrique centrale et au troisième rang sur les 48 pays d'Afrique subsaharienne (derrière l'Afrique du Sud et le Nigéria) avec plus de 21 milliards de dollars accumulés. La chute du prix du baril a, certes, des effets dévastateurs sur les économies des pays africains producteurs de pétrole. Nous avons heureu-

sement la chance d'avoir à la tête du pays, un visionnaire qui, depuis dix ans, connaissant le caractère erratique des marchés pétroliers, a mis en place une politique de réserves pour les générations futures, politique par ailleurs à laquelle les sceptiques ne croyaient pas. Aujourd'hui, c'est justement grâce à ces ressources de trésorerie qu'en partie nous pouvons financer le déficit budgétaire. Sans oublier bien-entendu les grands efforts fournis par les services fiscaux et douaniers et par l'intensification de

la diversification économique de notre pays.

\* C'est comme cela que vous défendez votre bilan?

\*\* Je pourrais aborder de deux manières différentes la défense de ce que vous appelez notre bilan: il y a la manière empirique, c'est-à-dire celle du militant lambda ou la manière scientifique, c'est à dire de l'expert que je suis.

En tant que expert et avant toute analyse, je prendrai les avis des trois agences internationales de notation souveraine qui sont les meilleurs au monde. Pour ces trois agences, voici leur notation pour le Congo: Standar and Poor's: B+; Fitch: B+; Moody's: B3.

Pour ces analystes, voici leurs critères d'évaluation: - le Congo a fait élever son revenu national brut, c'est-à-dire sa richesse nationale de 2.000 milliards de francs Cfa en fin d'année 2000, à près de 7.000 milliards de francs Cfa en 2015; - le Produit intérieur brut par habitant (P.i.b) est passé de 1.000 dollars Us en l'an 2000 à 5.000 dollars Us en 2015; - les recettes budgétaires sont passées de 400 milliards de francs Cfa en 1999 à plus de 3.000 milliards de francs Cfa en 2012, 2013 et 2014; - les exécutions budgétaires de 2003 à 2013 ont donné lieu à des excédents.

Les investissements, c'est-à-dire pris en terme de formation brute de capital fixe national sont passés de 500 milliards de francs Cfa en 2000, à plus de 2.000 milliards de francs Cfa en 2011, pour atteindre en 2014 plus de 5.500 milliards de francs Cfa. Je pourrai donc continuer longtemps d'égrainer tous



Le sénateur J-P. Manoukou-Kouba.

les critères de performance qui donnent aujourd'hui à notre pays une visibilité internationale reconnue par les grandes agences que j'ai cités plus haut. Cela, je pense que les Congolais le savent comme le démontrent tous les appels à candidature qui inondent l'espace médiatique national.

\* Mais, ce n'est pas seulement sur un bilan qu'on se fait élire, il faudrait tout de même un projet novateur?

\*\* Je comprends que le bilan est tellement époustoufflant que vous souhaitez parler de nouveau projet. Qu'à cela ne tienne. Je vous disais au début de cet entretien que «La Nouvelle Espérance» a été consolidée par «Le Chemin d'avenir» qui a ouvert la voie à l'émergence. Si on était au théâtre, ces trois séquences pourraient préfigurer une trilogie grecque. Mais, comme il s'agit d'une vision du monde, c'est-à-dire des projets de société qui ont toutes comme lame de fond le vivre-ensemble des Congolais, laissons la primauté à notre candidat pour décliner les nouveaux paradigmes qu'il souhaite imprimer au pays. En tout état de cause la nouvelle République se déclinera termes de projet pour la jeunesse, amélioration de la gouvernance, amélioration et renforcement des réponses publiques à la demande sociale, gestion durable des ressources naturelles, diversification de l'économie, amélioration des besoins sociaux de base.

Propos recueillis par Joël NSONI

### Communiqué

## Création de la Conférence des Anciens Parlementaires du Congo

Parlementaires des législatures congolaises de 1956 à nos jours, ceci vous concerne! Vous qui aviez été élus de la Nation et qui aviez légiféré en qualité de Député ou Sénateur sous les mandats des Présidents Jacques Opangault, Fulbert Youlou, Alphonse Massamba-Debat, Marien Nguabi, Denis Sasou-Nguesso 1, Pascal Lissouba et Denis Sasou-Nguesso 2, venez nombreux participer à l'assemblée générale constitutive de la Conférence des Anciens Parlementaires du Congo, ce samedi 6 février 2016, à 10h, au Palais des congrès, à Brazzaville. Soyez les bienvenus!

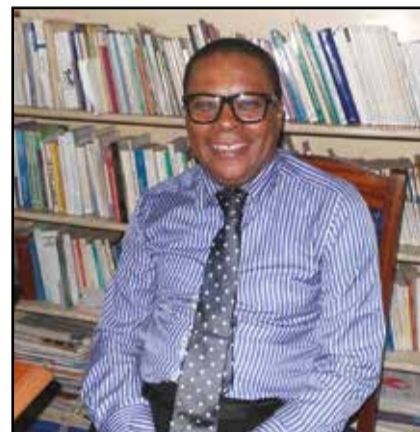
Bonaventure Mizidy, président du M.i.s

## «Le M.i.s se réserve la possibilité de défendre ses idées à cette élection présidentielle»

Le président du M.i.s (Mouvement pour les intérêts et le salut), parti membre de la Copar (Convention des partis républicains), a toujours été candidat, avec un programme, aux deux précédentes élections présidentielles qui se sont tenues dans le pays depuis 2002. Cette fois-ci, face à son silence, ses militants veulent être fixés sur ses intentions, étant donné que la plateforme à laquelle leur parti appartient, a présenté un candidat. Dans l'interview suivante, Bonaventure Mizidy aborde la question de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016.

\* Monsieur le président, comme se porte votre parti, le M.i.s?

\*\* Merci pour cette opportunité que vous m'accordez, de m'exprimer à travers les colonnes de votre journal. Notre parti, le M.i.s, se porte bien, même si nous n'avons pas organisé de manifestations ces derniers temps. Nos moyens sont présentement très limités, c'est pourquoi nous nous contentons du seul fonctionnement de nos organes.



Bonaventure Mizidy.

\* Le M.i.s est membre de la plateforme Copar qui a présenté son propre candidat à l'élection présidentielle. Faut-il penser que le président du M.i.s qui a été candidat aux deux précédentes élections présidentielles, ne comptera pas parmi les partants, cette année?

\*\* Oui, j'ai appris qu'effectivement la Copar, notre plateforme, a désigné un candidat. Je considère que c'est bien, car la Copar donne la preuve que c'est une plateforme organisée. J'ai pris acte de ce choix. Quant à moi, je ne me sens nullement concerné par cette décision, parce que, d'une part, mon parti ne s'est prononcé sur aucune option et, d'autre part, j'ai été, de façon continue, candidat depuis l'élection avortée de 1997.

\* Est-ce que ce sont les seules justifications pour ne pas vous aligner sur le choix de la plateforme?

\*\* Non, ce ne sont pas les seules justifications. J'ai toujours considéré les débats de l'élection présidentielle comme une opportunité pour fixer les enjeux du mandat présidentiel. Donc, avec l'expérience professionnelle et politique qui est la mienne, je crois que j'ai des choses à dire. Or, jusqu'alors, je n'ai entendu aucune grande idée pour un pays qui a autant de problèmes que le nôtre. C'est le rôle des candidats de proposer des idées et des solutions nouvelles aux problèmes du pays. En tant que parti libéral et républicain, le M.i.s défend des valeurs qui ont pour base l'intérêt général. De ce fait, il se réserve la possibilité de défendre ses idées à cette élection, en présentant un candidat. Donc, l'option reste ouverte, au niveau de notre parti.

Propos recueillis par Joël NSONI

### Election présidentielle

## Ouverture du dépôt des candidatures

Selon un arrêté publié par le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, et portant le numéro 195 en date du 1<sup>er</sup> février 2016, la période de dépôt de candidature à l'élection présidentielle, scrutin du 20 mars 2016, s'ouvre le 5 février 2016 et sera clos le 20 février 2016, à minuit. Les déclarations de candidature sont déposées à la direction générale des affaires électorales. Tout candidat à l'élection présidentielle doit faire une déclaration de candidature légalisée comportant: ses nom (s) et prénom (s), date et lieu de naissance, profession et domicile; quatre cartes de photographie d'identité et le logo choisi pour l'impression de ses affiches électorales; un curriculum vitae certifié sur l'honneur; un certificat médical délivré par un collège de trois médecins assermentés désignés par le juge constitutionnel; un spécimen de signature; un casier judiciaire volet n°2; un certificat de nationalité; une déclaration de moralité fiscale; un récépissé de versement au trésor public d'un cautionnement de 25 millions de francs Cfa non remboursable.



**Technologies Mobiles**  
 info@vmktech.com | www.vmktech.com

## ANNONCE

La Société VMK, évoluant dans la technologie du mobile au Congo, recherche pour son développement, des distributeurs exclusifs pour la commercialisation de ses produits sur le territoire congolais.

Ces distributeurs vont intervenir à Brazzaville, à Pointe-Noire et dans les autres Départements du Congo (Pool, Plateaux, Cuvette, Cuvette Ouest, Sangha, Likouala, Bouéza, Lékoumou, Niari et Kouilou).

*Pour tous renseignements, appeler au:*

06.603.60.10 ou 01.023.23.23

Ou adressez-vous à nos bureaux sis: Deuxième étage immeuble Monte Cristo, Mpila Pointe Hollandaise (au-dessus de la boutique Zara).

La date limite des dépôts des candidatures est fixée au 15 février 2016.

La société VMK sera heureuse de vous compter parmi ses partenaires.

## COMMUNIQUE

### Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) Association Pointe-Noire Industrielle (APNI)

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) mené par l'Association Pointe-Noire Industrielle (APNI), il est prévu des formations et l'accompagnement gratuits, financés par la Banque Mondiale, au profit des gérants d'activités génératrices de revenus (AGR) : couturiers, soudeurs, coiffeurs, mécaniciens, électriciens, commerçants, etc.

Hommes ou femmes, les bénéficiaires doivent:

- Etre de nationalité congolaise;
- Etre âgé entre 18 et 39 ans;
- Avoir son propre atelier dans l'exercice de son activité

Pour les inscriptions veuillez contacter les numéros de téléphone suivants:

06 658 18 07 / 06 635 55 85

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU  
 Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,  
 1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moundali  
 Tél: 05 548-65-12/06 654-48-05  
 E-mail: mouloundou\_brice@yahoo.fr  
 REPUBLIQUE DU CONGO

### SOCIETE FRANSYL CONGO

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE  
 Au Capital de 1.000.000 F. CFA  
 Siège Social: Brazzaville, 92, Avenue de l'Indépendance, Quartier Centreville,  
 Arrondissement III Poto-Poto  
 Tél: 05 558-04-31.

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 04/01/2016, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Talangaï, à Brazzaville, le 19/01/2016, sous le Folio 012/1 n° 077, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination:** Société FRANSYL CONGO;

**Forme de la Société:** SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE;

**Siège social:** 92, Avenue de l'Indépendance, Quartier Centre-ville, Arrondissement III Poto-Poto, à Brazzaville;

**Capital social:** UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associée Unique, à savoir: Madame Nelly-Sylvia BATELA;

**Objet social:** Librairie et Papeterie - Bureautique et Consommables In-

formatiques - Habillement, Coiffure et Esthétique - Import & Export;  
**Durée:** fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM;

**Administration de la Société:** Madame BATELA Nelly-Sylvia, de nationalité Congolaise, domiciliée à Brazzaville, 503, rue Mayambi, Quartier Kahounga, Arrondissement VII Mfilou, a été nommée Gérante de la Société, pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 25/01/2016, sous le numéro 16 DA 58.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, le 25/01/2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6274.

Fait à Brazzaville, le 25 Janvier 2016.

Pour avis,  
**Maître Brice Gervais MOULOUNDOU,**  
 Le Notaire

### IN MEMORIAM

**Antoinette BEKADIAMONA, Veuve BAKOUMA**  
**«MANDOLA»**  
**05 Février 2015 - 05 Février 2016: 1 An déjà!**

Il Ya un an, jour pour jour, disparaissait Antoinette BEKADIAMONA, alias «Mandos»  
 Nous gardons le souvenir d'une mère affectueuse;  
 D'une grande-soeur toujours animée d'une grande sollicitude;  
 D'une «mamie», et d'une «arrière-mamie» attentionnée.  
 «Le temps qui passe n'efface pas les souvenirs.»  
 «Mandos»: à jamais dans nos coeurs!



Pour la famille,

**A. KANGOUD**

### OFFRES D'EMPLOIS

**Une société de la place recherche:**

- 1 spécialiste HSQE (Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement);
  - 1 Conducteur semi-remorque (4 à 5 ans d'expérience).
- Envoyer les dossiers de candidatures à l'adresse e-mail: transroadco@gmail.com ou les déposer au siège du journal La Semaine Africaine, sis en face du C.h.u de Brazzaville.

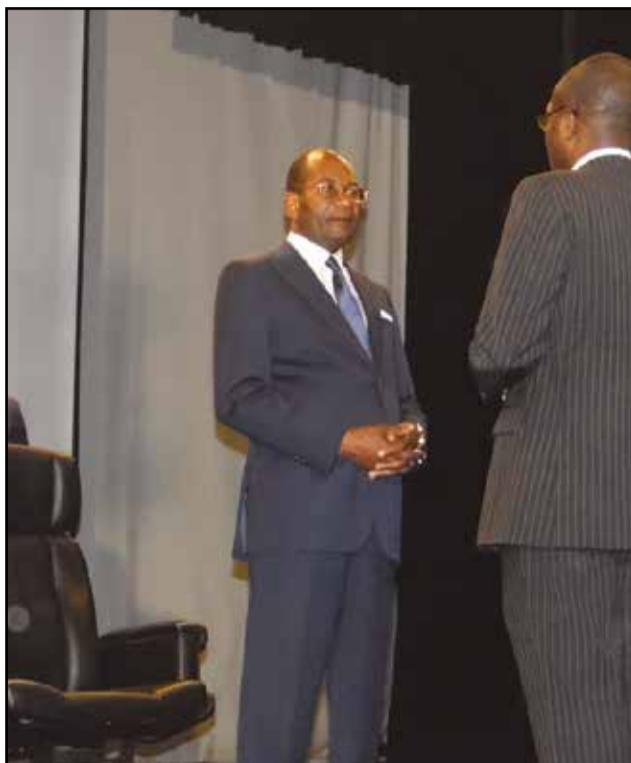
**Délai de dépôt des candidatures:** 45 jours, à partir de la publication de l'annonce.

## Ministère des affaires foncières et du domaine de l'Etat Vers l'adoption du document de politique nationale foncière d'approche participative

Pour Pierre Mabiala, ministre des affaires foncières et du domaine public, l'année 2016 sera consacrée à l'adoption du document de politique nationale foncière d'approche participative, visant à mutualiser toutes les compétences des acteurs impliqués dans la gestion foncière. Ce document permettra de prendre des mesures nécessaires à l'éradication des obstacles qui minent le secteur du foncier, en vue d'améliorer la contribution de la terre à la croissance économique nationale. Le ministre a fixé les treize points d'actions prioritaires de ce plan d'action lors de la cérémonie de vœux, organisée, samedi 30 janvier 2016, à Brazzaville.

Selon le ministre Pierre Mabiala, le document de politique nationale foncière fera un état des lieux exhaustif de la situation du foncier et du domaine public; il présentera les défis, les contraintes et les atouts du secteur; définira les axes stratégiques d'intervention; déterminera les résultats escomptés; prévoira un dispositif de suivi évaluation et un plan de mise en pratique. D'une manière générale, le plan d'action de mise en œuvre de la politique nationale foncière portera sur la priorisation et la planification dont les activités, mesures, projets et programmes s'articuleront autour de treize points, à savoir: la sécurisation de la propriété foncière; la mise en pratique du droit de préemption de l'Etat; la mise en œuvre de l'ingénierie foncière; l'accès facile et équitable des populations à la terre; la poursuite de la constitution des réserves foncières de l'Etat; la constitution d'un fichier national des détenteurs des droits fonciers coutumiers; l'implication et l'entretien du réseau géodésique national; l'étude et le contrôle des travaux cadastraux, topographique

et photogrammétriques; la reconstitution des biens du domaine de l'Etat spoliés; l'établissement du cadastre national et de l'assiette fiscale foncière; la mobilisation des ressources financières nécessaires aux activités liées à l'aménagement foncier; la réglementation de l'acquisition et de l'occupation des terres des domaines rural et urbain; l'interdiction d'occuper, à usage d'habitation, les versants des montagnes, des collines et des terrains à risques. Le ministre Mabiala a expliqué que cette politique nationale foncière devra, entre autres, permettre au gouvernement de: mettre en place un observatoire du foncier; instaurer un guichet unique foncier disposant d'un système informatique centralisé, afin de prévenir les surcharges foncières et les superpositions des titres de propriété; améliorer les conditions d'accès à la terre et créer des métiers qualifiants de la terre, pour diversifier l'économie; créer l'école nationale du cadastre pour combler le vide en personnel technique en vue de pérenniser les structures et les services cadastraux;



Pierre Mabiala conversant avec son directeur de cabinet.

contribuer à l'amélioration du climat de affaires, pour favoriser l'investissement public et privé; promouvoir la culture de l'aménagement préalable des espaces de terres avant toute occupation humaine et, partant, créer des marchés fonciers favorisant la mise à disposition des terrains viabilisés ou prêts à l'emploi; mailler l'ensemble du territoire en repères géodésiques de grande

précision et en repères de nivellement général pour impliquer et sécuriser toutes les infrastructures de base qui se réalisent avec ampleur dans le pays; réserver aux seules personnes justifiant de la nationalité congolaise l'acquisition à titre de propriétaires des terres du domaine rural, etc.

Cyr Armel YABBAT-NGO

**J'aime lire  
Semaine Africaine**

Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement

## Le personnel invité à redoubler d'ardeur au travail, pour accomplir l'agenda 2016

Mme Catherine Embondza Lipiti, ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, a appelé ses collaborateurs à redoubler d'ardeur au travail, pour accomplir l'agenda 2016. Elle a fait cette exhortation jeudi 28 janvier 2016, à l'occasion de la cérémonie de vœux de nouvel an organisée à la Maison de la femme, à Brazzaville. «Certes, la modicité de nos moyens rend encore plus ardue notre tâche. Mais, pour relever tous les défis, il nous faut plus d'ardeur au travail, plus d'audace et de sacrifice», a-t-elle déclaré.

En 2016, l'action du Ministère en charge des questions féminines va se focaliser, entre autres, sur le renforcement des cadres légaux nationaux par des instruments devant promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes; l'appui aux stratégies et programmes permettant la maîtrise, par les filles, des technologies de l'information et de la communication; l'appui au renforcement du rôle des médias dans la vulgarisation des mécanismes dédiés à la réalisation de l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes. Autres priorités retenues: l'actualisation de la politique nationale du genre et de son plan d'action, la formation du personnel et l'amélioration de leurs conditions de travail; l'adoption des systèmes de financement des activités génératrices de revenus. L'année déjà amorcée sera aussi celle de l'établissement de partenariats solides avec les institutions spécialisées dans la collecte des données désagrégées par sexe et de la réaffirmation de la participation du Congo à la 60<sup>ème</sup> session de la commission de

la condition de la femme des Nations unies. Pour accomplir toutes ces missions, Mme Catherine Embondza-Lipiti a invité le personnel de son département à redoubler d'ardeur au travail, «à faire preuve de discipline, d'assiduité et de ponctualité, en vue d'atteindre nos objectifs, en adéquation avec nos missions cardinales». Connu de tous que 2016 est l'année de grands enjeux, la cheffe du département de la femme a interpellé la conscience des uns et des autres sur la nécessité et l'importance de la sauvegarde de la paix, la stabilité et de la cohésion sociale. «L'année 2016 est une année de grands défis. Mais comme toujours, l'optimisme, l'espérance et la foi demeurent des atouts essentiels pour affronter et relever ces défis», a-t-elle indiqué. 2015 appartient, désormais, au passé. C'est Ludovic Oniangüé, directeur de cabinet de la ministre de la promotion de la femme, qui en a fait le bilan. Trois missions principales étaient assignées au département ministériel en charge de la promotion



Poignée de main entre Mme le ministre et son directeur de cabinet.



Une vue des partenaires présents à la cérémonie de vœux.

de la femme: le renforcement du cadre juridique et institutionnel du ministère; la protection et l'amélioration du statut politique, social et culturel de la femme et le soutien des activités génératrices de revenus des femmes et des jeunes filles. A ces trois missions s'étaient ajoutées les activités inscrites dans le cadre du pro-

gramme de travail annuel budgétisé, dont la réalisation a été, pour certaines, «inoportantes suite à la réduction drastique des prévisions budgétaires consécutives à l'effondrement des cours du baril de pétrole», a-t-il rappelé.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Education

## Ouverture du Lycée interdépartemental de Ouessou

Le ministre de l'enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a officiellement ouvert le Lycée interdépartemental de Ouessou, lundi 25 janvier 2016, en présence de Mme Ginalda Marich Mavoungou, secrétaire générale de la préfecture, Emmanuel Akouelakoum, président du conseil départemental de la Sangha, Ghislain Thierry Maguessa Ebome, président du conseil municipal,



Le ministre Makosso et sa suite pendant la visite du lycée.

Le maire de la ville de Ouessou, des chefs de quartiers et des lycéens.

Dans son propos, le ministre Anatole Collinet Makosso a montré la nécessité du statut de cet établissement scolaire ayant un caractère interdépartemental. «L'école est le berceau de la République et elle n'existe que pour la République. Nous devons aider l'école à jouer son rôle d'intégration. Quand le président de la République fait construire une Université et un campus d'environ dix mille places, c'est pour reconquérir ces valeurs perdues; la consolidation de l'unité nationale n'a pas de prix et la Sangha n'a pas besoin de reflexe identitaire», a-t-il déclaré, malgré la résistance des autorités locales tant sur la dénomination que sur la vocation de ce nouveau lycée qui est doté d'un internat.

Le ministre de l'enseignement primaire et secondaire a poursuivi son argumentation en expliquant que «le caractère interdépartemental de ce lycée n'enlève rien aux parents qui ont sacrifié leurs quinze hectares de terrain au profit de leurs enfants, sans être indemnisés. Aussi, un lycée interdépartemental est différent d'un lycée d'excellence», a fait savoir le ministre Collinet Mackosso, en prévenant les enseignants qu'aucune «revendication ne sera tolérée».

Au finish, le caractère interdépartemental de ce lycée a été compris. Le quota de la Sangha a été revu à la hausse, et il est passé de 33 à 360 places à l'internat. La capacité d'accueil est de trois mille élèves. Une commission composée des cadres du Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, des autorités locales, des parents d'élèves sera mise en place, pour réfléchir sur les classes renforcées, afin de combler ce vide.

Après un échange avec les autorités locales et les cadres, le ministre Collinet Mackosso s'est aussi adressé aux jeunes, en insistant sur la discipline et le travail, puis il a partagé le repas avec eux, avant d'être reçu par les sages de Ouessou. Tout compte fait, le ministre de l'enseignement primaire et secondaire a déclaré à la presse qu'il est satisfait de son séjour à Ouessou.

Victor GUEMBELA  
Correspondant Résident à Ouessou

### IN MEMORIAM

Le 45<sup>ème</sup> jour du décès de Mme SAMBO LEBINDZI, née MBOCHI Félicité Béatrice, sera commémoré selon le programme ci-après:

Dimanche 6 février 2016  
6h30: Messe en l'église Notre-Dame des Victoires (Sainte Marie de Ouenzé)  
8h30: Départ pour le cimetière privé Bouka, visite de la pierre tombale  
12h: Apéritif au domicile, sis 158 rue Mboko à Ouenzé, Brazzaville.

«Dieu a donné, Dieu a repris, que le nom de Dieu soit béni!»  
Maman, repose en paix!

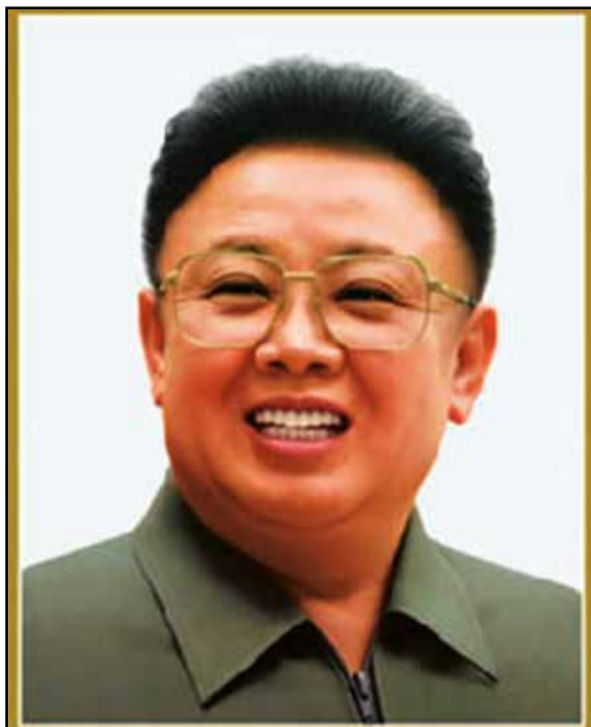


**RDPC (République Démocratique et Populaire de Corée)**

# **Le 16 février**

## **- Fête de l'Etoile Brillante de la Corée**

**Le peuple de la RPD de Corée célèbre chaque année le 16 février, jour de la naissance du Dirigeant Kim Jong Il, comme la fête de l'Etoile Brillante. Une preuve éloquente de son sentiment de vénération sans borne pour son Dirigeant.**



*Dirigeant  
Kim Jong Il*

Kim Jong Il était le grand homme des grands hommes qui a accompli d'immenses hauts faits pour la Corée et l'émancipation du monde entier. Il a, en effet, exaucé le vœu séculaire de la Nation de mener une vie digne d'une puissance souveraine, car sous sa direction, la RPD de Corée a acquis le statut de pays fort en politique et en idéologie et d'une puissance militaire ainsi que son peuple est au zénith de sa dignité et de son honneur.

### **Les exploits accomplis pour le bien-être et la prospérité de la Nation**

Le Dirigeant Kim Jong Il a sauvé la patrie socialiste et inauguré une époque de grande prospérité jamais connue dans l'histoire de la Nation coréenne.

Il s'est opposé fermement à toute tentative d'atteinte à la souveraineté du pays et de la Nation et veillé à mettre au point un puissant potentiel militaire, gage sûr de la politique d'indépendance.

Les impérialistes concentraient toutes leurs forces sur l'isolement et l'étranglement de la RPD de Corée, en parlant bruyamment de la « fin » du socialisme et, le peuple coréen, quant à lui, a dû supporter le plus grand deuil national qui soit à la suite de la douloureuse perte (le 8 juillet 1994) du Président Kim Il Sung, fondateur de la Corée socialiste.

Pour comble de malheur, des calamités naturelles terribles sans précédent étaient venues fondre successivement sur la RPD de Corée. Pour les impérialistes, l'effondrement de la Corée socialiste était un fait accompli et le peuple de la RPD de Corée se trouvait dans cette alternative: subir l'esclavage de l'impérialisme ou sauvegarder sa dignité de peuple souverain. Mais le Dirigeant Kim Jong Il, décidé à défendre jusqu'au bout le socialisme par la force des armes, a levé plus haut le drapeau du Songun. Et il a parcouru, en allant d'une tournée d'inspection à une autre, dans l'armée populaire, ce qui permettait de deviner l'effort qu'il a consenti pour le renforcement du potentiel militaire du pays. C'est alors qu'il a tracé la ligne d'édification économique consistant à donner la priorité au développement de l'industrie de guerre et à développer à la fois l'industrie légère et l'agriculture, et veillé à diriger les forces avant tout sur l'accroissement de la capacité de défense nationale.

Grâce à sa direction fondée sur le Songun, l'Armée Populaire de Corée est devenue une puissante armée invincible, capable de balayer toutes forces d'agression, et la RPD de Corée disposant d'une force de dissuasion de guerre incontestable, une forteresse inexpugnable contre laquelle personne n'osait se lancer à la légère. Les menaces militaires des forces impérialistes coalisées et les défis qu'elles lui lançaient n'ont eu ainsi aucun effet sur elle. Bref, les épreuves cruelles n'ont pu soumettre la Corée socialiste, loin de là, elles ont plutôt offert au peuple coréen l'occasion d'en émerger et de faire valoir à la face du monde entier sa dignité et son bonheur de peuple d'une grande puissance souveraine.

Le Dirigeant Kim Jong Il a aussi pleinement exaucé le vœu de longue date du peuple de vivre dans une société où règnent l'harmonie et l'entraide.

Même à la fin du siècle dernier, la période la plus difficile pour la RPD de Corée, elle a connu ainsi une stabilité politique parfaite et raffermi plus que jamais son union monolithique. Cela est inconcevable à l'écart de la politique d'amour et de confiance du Dirigeant pour le peuple.

Le Dirigeant se fiait entièrement à son peuple et l'entourait de sollicitude affectueuse. Une fois, en tournée d'inspection, il est arrivé au chantier de construction de la centrale de Samsu située dans une région montagneuse septentrionale du pays. Les responsables du chantier s'empressaient de l'informer de la marche des travaux de construction, mais il leur a demandé comment ils allaient résoudre la question des logements de la population des parages pouvant être submergés en affirmant que la question de sa vie était plus importante que la production de l'électricité et insisté sur la nécessité de bien construire d'abord les maisons d'habitation pour elle. Et lors de l'installation de la population déplacée dans les logements nouvellement élevés, il a bien voulu lui offrir en cadeau meubles et autres articles de ménage de valeur.

La politique de vertu du Dirigeant Kim Jong Il est ainsi le gage fondamental de la transformation de la société coréenne en une grande famille harmonieuse où l'entraide mutuelle est à la mode. Cette politique a aussi engendré des actes de sacrifice sublime qui sont devenus ordinaires en RPD de Corée.

### **Kim Jong Un, grand continuateur de l'œuvre Juche**

Aujourd'hui, le camarade Kim Jong Un, grand continuateur de l'œuvre révolutionnaire du Juche, est à la tête de la Révolution coréenne. Il est un grand homme et éminent Guide de la Corée, pareil au Dirigeant Kim Jong Il. Il représente le centre de la grande union de l'armée et du peuple en RPD, et sa direction constitue le gage décisif pour la victoire de la révolution coréenne et la réussite de l'œuvre d'édification d'un puissant Etat socialiste prospère.

Le Parti, l'armée et le peuple entiers livrent comme un seul homme l'offensive générale pour faire du VIIe congrès du Parti du travail de Corée qui sera convoqué en mai 2016, forum qui sera historique, l'occasion d'un âge d'or de la révolution faisant date dans les annales du Parti.

Le camarade Kim Jong Un a proposé dans son message de Nouvel An, tous les Coréens du Nord, du Sud et de la diaspora devront déjouer tous les défis et manœuvres de sabotage des forces anti-réunification de l'intérieur comme de l'extérieur, et ne manqueront pas d'ériger une puissance unifiée, riche et prospère, pleine de dignité, sur le sol coréen avec l'idée «entre nous, Coréens».

Le 6 janvier 2016 la République populaire démocratique de Corée (RPDC) a procédé avec succès à l'essai de la première bombe à hydrogène.

L'essai de la bombe à hydrogène est une mesure d'autodéfense pour sauvegarder fermement la souveraineté du pays et le droit à l'existence de la nation contre la menace et le chantage nucléaires toujours croissant des forces hostiles conduites par les Etats-Unis, et pour garantir sûrement la paix et dans la péninsule coréenne et la sécurité de la région.

La Corée du Juche va énergiquement de l'avant en se tenant à la ligne de promotion parallèle du grand PTC.

Par sa direction clairvoyante, le peuple coréen va faire progresser toujours victorieusement son œuvre d'édification d'un puissant Etat socialiste prospère suivant les dernières recommandations du Dirigeant Kim Jong Il.

## Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat Un concours pour des plans d'affaires

L'initiative de sa mise en œuvre a été lancée, vendredi 29 janvier dernier, au cours d'un atelier, à l'hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, par Yvonne Adélaïde Mougani, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat. En présence de Léon Raphaël Mokoko, ministre du plan et de l'intégration; de Djibrilla Issa, représentant de la Banque mondiale au Congo et de nombreux invités. Le concours proprement dit, qui devra débiter à la fin mars 2016, vise, entre autres, à favoriser le développement des P.m.e et la construction des chaînes de valeurs; à promouvoir les projets créateurs de croissance et d'emplois aux jeunes; améliorer le climat des affaires au Congo, en tenant compte des indicateurs du classement Doing Business.

Conçu dans le cadre du Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie), «le projet de la compétition de plans d'affaires, organisé par le Ministère des P.m.e., avec l'appui dudit projet, a pour ambition de créer l'espace d'opportunité que demandent les jeunes congolais, afin de pouvoir transformer leur talent, leur savoir-faire et passion en activité économique génératrice de richesses et d'emplois», a indiqué, Djibrilla Issa, en précisant: avec le prêt de 5 milliards de F.Cfa que son institution a accordé au gouvernement congolais «les promoteurs de projets qui seront retenus par session, pourront bénéficier, chacun, d'une subvention d'au moins 50 millions». L'objectif du concours étant de susciter des vocations dans tous les secteurs à fort potentiel de croissance, notamment l'agro-industrie, l'industrie du bois, l'hôtellerie et le tourisme, la logistique et le transport, les domaines de la coiffure, de la mode vestimentaire et des arts plastiques. Des secteurs hors-pétrole offrant des avantages comparatifs et évidents. En plus du financement, les porteurs des projets seront accompagnés dans l'élabora-

tion de leurs plans d'affaires. Ils bénéficieront, également, du Fonds à coûts partagés du Pade, pour la mise en œuvre effective du plan d'affaires, d'un accompagnement allant de 15 à 18 mois. «Au-delà de ces appuis financiers, les promoteurs des projets pourront surtout bénéficier d'une reconnaissance et d'un réseau de partenaires indispensables au développement de leurs entreprises», a poursuivi le représentant de la Banque mondiale. Pour la ministre Yvonne Adélaïde Mougani, «la promotion de la culture entrepreneuriale et managériale constitue l'axe central de la politique nationale de développement des P.m.e. et de l'artisanat, adoptée par le gouvernement en 2010...» Après le succès du concours dénommé: «Une idée de Nouvelle entreprise» organisé à l'occasion de la «Convention des trois jours pour la création d'entreprise», en 2011, à Brazzaville, au cours duquel quinze lauréats avaient reçu, au total, des prix allant de 500.000 à 5.000.000 F.Cfa, le Ministère n'a pas pu aller au-delà de l'édition de 2011, par manque de ressources et d'une bonne expertise. Malgré cette difficulté majeure, «deux



Des participants à la cérémonie de lancement.

facteurs nous ont encouragés à chercher à relancer et améliorer le concours». Premièrement, l'engagement constaté du côté des participants, car plus de huit cent dossiers ont été reçus en l'espace de près de trois semaines constituant ainsi l'embryon de notre banque de données sur les idées et les projets d'entreprendre. Deuxièmement, la qualité des intentions et des idées avancées qui ont montré que les potentiels créateurs savaient discerner les niches et les créneaux porteurs, en ligne droite avec la préoccupation gouvernementale de diversification et d'augmentation du contenu local de l'économie nationale. Il sied, toutefois, de souligner que la création d'emplois valorisants et durables passe par les P.m.es. Aussi, est-il primordial, que soient mis en œuvre les moyens nécessaires, pour appuyer le développement de la P.m.e et de l'entrepreneuriat, afin de valoriser le potentiel national. Et, au-delà de l'exploit d'un individu, de son talent, de ses rêves, le développement de la P.m.e. et de l'entrepreneuriat

privé devraient être érigés en politique et en modèle de développement socioéconomique, avec tout ce que cela suppose: appui de l'Etat, effort de changement de mentalités, effort de changement du rapport des citoyens, en l'occurrence des jeunes à la fonction publique. Ce qui nécessite de part de l'Etat, la promotion d'un environnement propice aux affaires, des appuis, pour aider à renforcer les capacités managériales, à travers des programmes comme le Pade et surtout la reconnaissance et la valorisation de l'initiative privée. Notons que la compétition du plan d'affaires 2016 est gérée par le consortium Ernest & Young-Rice, auquel la ministre des P.m.e. a fait appel pour un chemin critique professionnel d'exécution du projet.

Viclaire MALONGA

## Lutte antipaludique

### Pas encore de vaccin disponible, pour lutter contre le paludisme

Provoqué par des parasites du genre Plasmodium, le paludisme, maladie infectieuse potentiellement mortelle, selon l'Oms, cause aux alentours d'1 million de victimes par an, dans le monde. Environ 40% de la population mondiale est exposée à cette maladie et 500 millions de cas cliniques sont observés chaque année. La situation est d'autant plus préoccupante que, depuis plusieurs années, les parasites développent des résistances aux molécules antipaludiques et les moustiques craignent, de moins en moins, les insecticides. Aujourd'hui, aucun vaccin n'est disponible.

Toutefois, les médicaments anti-paludiques ne garantissent pas une protection absolue contre l'infection, et il est aussi important de se protéger des piqûres de moustiques, en utilisant moustiquaires et produits anti-moustiques. Aucun moyen préventif n'assure, à lui seul, une totale protection et, même si un traitement adapté a été bien pris, il est possible de faire une crise de paludisme, parfois sur le tard. Les premiers symptômes sont souvent peu alarmants, mais le paludisme peut être mortel si son traitement est retardé. Aussi, en cas de fièvre même légère, de nausées, de maux de tête, de courbatures ou de fatigue au cours du séjour ou dans les mois qui suivent le retour, un médecin doit être consulté en urgence. La prise d'un échantillon de sang est nécessaire, pour confirmer le diagnostic. Toute fièvre au retour des tropiques doit être considérée a priori comme un paludisme jusqu'à preuve du contraire.

#### Recherche vaccinale

Aujourd'hui, aucun vaccin n'est disponible, pour lutter contre le paludisme. A l'Institut Pasteur, plusieurs équipes travaillent à l'élaboration de vaccins contre le paludisme et plusieurs candidats sont à l'étude.

#### Une mise au point délicate

Une des difficultés majeures dans la mise au point d'un vaccin contre le Plasmodium est, qu'au cours de sa vie, le parasite passe successivement par plusieurs stades avec des phases d'intense multiplication asexuée chez l'homme (dans les cellules du foie - phase hépatique - puis dans les globules rouges du sang - phase érythrocytaire -) et une phase de reproduction sexuée suivie de multiplication, chez l'insecte. Chaque stade se termine par la libération d'un parasite d'une forme différente, donc porteur d'antigènes différents et induisant des réponses immunitaires différentes, ce qui complique d'autant la recherche d'un vaccin.

V.M.

## Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse...

### Un corps de volontaires, pour mieux occuper les jeunes

Il s'est tenu, du 29 au 30 janvier dernier, dans la salle de conférences de la préfecture de Brazzaville, un séminaire de formation des volontaires au service civique. Celui-ci, ouvert par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, a donné lieu au lancement du corps des jeunes volontaires au Congo. C'était en présence du représentant adjoint du Pnud au Congo, Mohamed Abachir et du coordonnateur général du programme de volontariat au Congo, Jean Bruno Mbouilou.

Le corps des jeunes volontaires, dispositif attendu par la jeunesse congolaise, fait ses premiers pas dans l'un de volets de son domaine d'intervention: l'éducation, à travers l'opération «Eduquons les autres pour notre avenir à tous». Celle-ci a bénéficié de l'appui du système des Nations unies au Congo, afin de résorber, tant soit peu, le sempiternel déficit du personnel enseignant dans ce sous-secteur. L'opération cible 1.000 jeunes et, pour cette phase expérimentale, 294 jeunes diplômés ont été formés. Cette première promotion dénommée «Antoine Ndinga Oba», en mémoire de l'illustre pédagogue congolais, a bénéficié de quelques matériaux théoriques sur le volontariat, la pédagogie



Une vue des jeunes volontaires.

générale, la déontologie professionnelle, le maniement des programmes d'enseignement, etc. Cette situation n'épargne pas les jeunes moins instruits. Les séminaristes sont, déjà, sur le terrain de la pratique sur toute l'étendue du territoire. Le projet corps des jeunes volontaires s'inscrit dans l'approche de la mobilité des jeunes, pour leur permettre de tirer profit de leur potentiel et d'acquiescer par-là, une expérience professionnelle, gage de leur insertion. «Le volontariat dans le cadre du service civique se fait sous deux formes: soit dans le cadre du service civique volontaire sur une durée de deux ans maximum, soit dans le cadre du volontariat professionnel sur une durée de 6 mois en moyenne», a affirmé le coordonnateur général du programme. S'adressant aux jeunes, Collinet Makosso a remercié, d'emblée, tous les partenaires au développement, pour leur appui technique. Il a rappelé que les lettres de mission 2013, 2014, 2015, adressées par le président

de la République, précisent que la création d'un corps de jeunes volontaires figure parmi les principales missions à exécuter dans le cadre de l'exécution du plan national de développement. «Aux autres jeunes, je rappelle que le processus est lancé quitte à eux de se manifester, car le dispositif est ouvert à tous.» Une invite sans équivoque aux jeunes. Pour le ministre, il n'est pas seulement question de résoudre le problème du déficit en personnel enseignant, mais de jeter les bases d'un vrai service civique national et de créer un véritable corps de jeunes volontaires, qui servira de vivier pour les différentes missions du volontariat. Les domaines d'intervention de ce corps sont, entre autres, la santé, le tourisme, la justice les droits de l'homme, et l'agriculture. Ce corps peut travailler avec tous les Ministères, selon les besoins détectés.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

#### Etude de Maître Brislaïne KOUTOU

Notaire

Sise 55, rue MOE VANGOULA, Immeuble SEKOU, en face de Café de Paris, marché Plateau, centre-ville.  
Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

#### AVIS DE CONSTITUTION

### ORIXE INTERNATIONAL

Société A Responsabilité Limitée au capital de UN MILLION DE F. CFA  
Quartier Tié-Tié, rue Kinkala n° 25  
Téléphone: 05 510 39 06/05 529 69 02  
RCCM N° CG/PNR/12 B 416  
Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaïne KOUTOU, Notaire, le 23 Août 2012, dûment enregistré le 29 Août 2012, sous le folio 154/1, n° 6546, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous autres pays:

- La formation comptable sur les logiciels de comptabilité et de bureautique;
- La formation à la conduite;
- L'accompagnement et la création des entreprises, le suivi comptable et les supports informatiques, comptables et de gestion, les travaux de secrétariat;
- Les travaux d'entretien ou de nettoyage et gardiennage;
- Le recouvrement des créances pour le compte des clients;
- Import-Export;
- Vente des voitures, des timbres postaux, des cartes téléphoniques, des clés USB;
- Vente des ordinateurs portables et de bureau;
- Vente des panneaux et chargeurs solaires, du matériel de sécurité et divers articles;
- L'assistance et conseil en gestion;
- L'assistance fiscale des clients auprès des administrations
- Négociation en vue du dégrèvement fiscal et douanier (TF, IS, TVA et autres);
- Sécurité des biens et des personnes;

- Le travail temporaire;
- Hôtellerie;
- Gérance de la station d'essence;
- La gestion de l'épargne salariale et des particuliers;
- Jeux vidéo, location du matériel et des instruments de musique, le crédit-bail;
- L'administration, la construction, la gestion d'immeubles et tous autres types de biens immobiliers et la perception de leurs loyers pour le compte des clients;
- Commercialisation des produits chimiques;
- Expertise en monitoring;
- Traitement chimique des fluides en dynamique en production pétrolière;
- Etude environnementale;
- Assistance technique en laboratoire;
- Sous-traitance pétrolière.

Dénomination sociale: SOCIETE «ORIXE INTERNATIONAL»;

Siège social: Quartier Tié-Tié, Kinkala n°5, téléphone: 05 510 39 06/05 529 69 02;

Administration: la Gérance est assurée par Monsieur Marcel MOUYABI;

RCCM: elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/12 B 416.

Pour avis,

Le Notaire,  
Maître Brislaïne KOUTOU

## Sécurité africaine

# Brazzaville abrite la 23<sup>ème</sup> conférence régionale africaine d'INTERPOL\*

La République du Congo est le pays hôte de la 23<sup>ème</sup> Conférence Régionale Africaine d'INTERPOL qui se tiendra prochainement à Brazzaville. Cette conférence permettra aux polices des 54 pays d'Afrique de se réunir pour déterminer de nouvelles stratégies en vue de combattre la criminalité transnationale qui menace la sécurité du continent africain.

C'est dans le contexte de la tenue de cette conférence que deux personnalités congolaises clef et deux fonctionnaires de police ont bien voulu accorder des entretiens au Secrétariat Général d'INTERPOL, afin de présenter la Direction Générale de la Police, l'importance d'INTERPOL pour la sécurité du Congo et, à plus grande échelle, du continent africain.

**Monsieur Raymond Zéphirin MBOULOU, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation**

**Au sujet du renforcement de la coopération policière en Afrique:**

L'Afrique et INTERPOL sont depuis longtemps engagés dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Aucun pays ne peut en venir à bout, seul. Nous devons collaborer étroitement. C'est précisément pour cela que l'adhésion des pays africains à INTERPOL est vitale pour la sécurité nationale de chacun d'eux.

Le Congo témoigne d'une tradition forte pour INTERPOL car la première conférence régionale de son histoire, toutes régions confondues, s'est tenue en Afrique. En effet, qui aurait cru en 1962, lors de la première conférence régionale africaine d'INTERPOL au Liberia, que la 23<sup>ème</sup> aurait lieu en République du Congo, pays qui, à l'époque, venait tout juste d'accéder à l'indépendance?

La police du Congo est motivée pour organiser cet important événement, d'autant plus que la sécurité de notre continent peut être fragilisée par une criminalité en évolution constante. La capacité des criminels à détourner l'innovation technologique à leur profit appelle à renouveler les modes d'action des forces de police africaines.

C'est en réunissant les polices des pays africains que nous pouvons acquérir une vision novatrice susceptible de contenir cette criminalité et, main dans la main, de sauvegarder notre sécurité nationale, régionale et



Raymond Zéphirin MBOULOU.

même internationale. Je souhaite la bienvenue à toutes les délégations qui vont se rendre dans notre capitale pour assister à cette importante et stratégique conférence policière. Le Directeur Général de la Police et ses personnels ont tout mis en œuvre pour s'assurer que cette réunion et votre séjour sur notre territoire soient fructueux, intéressants et constructifs.

**M. Jean-François NDENGUE, Général de Police de 2ème Classe - Directeur Général de la Police de la République du Congo :**

**Au sujet de l'importance de la coopération policière internationale pour la sécurité au Congo :**

Il n'est pas possible pour un pays de combattre efficacement le crime de manière isolée, puisque celui-ci est typiquement transnational, par nature. Une police ne peut être efficace sans coopération internationale. Le Congo a donc toujours apporté sa contribution dans l'affermissement de la coopération policière internationale en vue de lutter efficacement contre la criminalité sous toutes ses formes.

Le Congo a accédé à l'indépendance le 15 août 1960. Un mois après, par décret du 15 septembre 1960, la Direction des services de police et de sûreté est autorisée à faire sa demande

pour adhérer à INTERPOL. On peut parler de naissance quasi gémellaire. INTERPOL Brazzaville a ouvert ses portes en sep-



Jean-François NDENGUE.

tembre 1961 pour permettre à la nouvelle police nationale du Congo de coopérer avec les institutions policières du monde entier. Cette affiliation était indispensable pour le jeune Etat du Congo, encore fragile et peu préparé à faire face à la criminalité transfrontalière.

Dans le cadre du renforcement de la coopération policière internationale, et en vue de mener d'une manière coordonnée la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la po-

lice congolaise a créé un partenariat solide avec nos autres services nationaux chargés de l'application de la loi. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer: la Gendarmerie nationale, la Douane, les Eaux et forêts, la santé, les transports, le Bureau Congolais des Droits d'Auteur (BCDA), l'ordre des pharmaciens, la justice, l'unité de lutte contre la drogue.

Chacun de ces services a désigné un point focal au Bureau Central National (B.C.N.) d'INTERPOL à Brazzaville. Leur collaboration consiste à bâtir des stratégies communes de lutte contre la criminalité nationale et internationale, à examiner toute question de coopération relative à la lutte engagée contre la criminalité, à identifier l'émergence de nouvelles formes de criminalité et à fusionner toutes les statis-

tiques criminelles en vue d'une analyse criminelle appropriée. Ils contribuent et collaborent, dans leur domaine d'expertise, à alimenter la base des données criminelles d'INTERPOL et à lutter efficacement contre toute forme de criminalité.

**Au sujet de la lutte internationale contre la corruption:**

Dans un contexte où les malfaiteurs déploient sans cesse de nouveaux procédés pour dilapider les

ressources publiques, il est impératif d'adapter les qualifications et les compétences des acteurs de la lutte contre la corruption et autres infractions assimilées. La capacité à coordonner une action de lutte mondiale est d'une importance cruciale pour les services de police et de justice du monde entier. L'unité Anticorruption et criminalité financière d'INTERPOL met à la disposition de tous ses Etats membres une grande diversité de projets efficaces visant à promouvoir l'échange d'informations, à définir des bonnes pratiques et à dispenser des formations adaptées à leurs besoins.

Comme dans tout autre pays au monde, le Congo n'échappe pas au phénomène de la corruption. Un décret présidentiel a mis en place une Commission nationale de lutte contre la corruption et la fraude. Elle est constituée d'un collège de responsables chargés de l'application de la loi, issus de tous horizons. Cet organe est chargé de dresser les procédures en vue de la mise en mouvement de l'action publique.

La police congolaise est aussi concernée par la corruption. Ce problème constitue un souci pour les responsables de nos services à tous les niveaux, d'où la recherche constante des voies et moyens susceptibles d'en réduire l'importance, voire de l'éradiquer. Pour lutter, la police s'appuie sur la législation en la matière qui prévoit et punit en tant que crime la corruption, la fraude et les infractions assimilées.

A ce titre, nos personnels, quels que soient leurs grades ou fonctions, répondent pénalement des actes de corruption dont ils sont auteurs et sont déferés devant les tribunaux.

Par exemple, pour lutter contre la corruption au niveau de la voie publique, nous avons été amenés à immatriculer de façon apparente les agents en service dans les unités de la circulation routière. Cette mesure permet aux usagers de la route d'identifier et de dénoncer formellement l'agent en faute. Nous pouvons vous assurer que depuis, les faits de corruption

de nos agents sur la voie publique connaissent une réduction significative. D'ailleurs, notre police a fait des émules en la matière, puisque certaines administrations publiques sont déjà en train de s'inspirer et de mettre en pratique cette mesure.

**Colonel Jean Roger KOUNI OKOGNA, Chef du B.C.N. Brazzaville par intérim**

**Au sujet de l'importance d'INTERPOL pour lutter contre la criminalité propre au Congo**

L'adhésion à INTERPOL permet de poursuivre les auteurs d'infractions hors de nos frontières grâce à la coopération policière internationale dont la police congolaise est grandement bénéficiaire.

Un domaine dans lequel notre appartenance à INTERPOL revêt une importance particulière, c'est la lutte contre les atteintes à l'environnement.

Le Congo est situé dans le Bassin du Congo, une vaste région forestière de



Col. Jean Roger KOUNI OKOGNA.

230 millions d'hectares, la seconde forêt tropicale au monde en termes de surface après l'Amazonie. Pour concilier les impératifs du développement durable et ceux de la protection de la forêt, une coopération policière régionale et internationale est fondamentale pour préserver cet espace qui est vital non seulement pour le Congo, mais pour le monde entier.

Nos activités dans ce domaine consistent à lutter contre le braconnage et la disparition des espèces protégées en partenariat avec la Direction des Eaux

(Suite en page 13)

(Suite de la page 12)

et Forêts et veiller à l'application des textes relatifs à la protection de l'environnement.

En partenariat avec les B.C.N. des pays voisins, INTERPOL Brazzaville organise des opérations sur le terrain et participe fréquemment aux ateliers de formation sur la protection de l'environnement, prodigués soit par les autorités congolaises spécialisées, soit par le Secrétariat Général d'INTERPOL. Nous bénéficions également des stages de formation à l'Académie Internationale de l'Application de la Loi (ILEA) à Gaborone au Botswana.

Pour chaque enquête qui aboutit, les policiers transmettent les éléments nécessaires à l'alimentation des bases de données d'INTERPOL par le biais du B.C.N. Brazzaville. En cas de saisies réalisées, le B.C.N. communique la qualité et la quantité des espèces, placées sous scellé, au Secrétariat Général d'INTERPOL et au Bureau Régional INTERPOL au Cameroun. Il s'agit d'un vrai travail d'équipe au ni-

veau international sur une problématique porteuse de conséquences pour la planète entière.

Au cours des 18 derniers mois, six opérations de police ont été menées à travers le territoire national, dont une conjointement avec les Forces armées Congolaises et les Eco-gardes, avec 41 braconniers déferés pendant cette période.

En parallèle, 352 braconniers ont également été arrêtés sur toute l'étendue du territoire national par les services partenaires du Ministère de l'économie forestière et du développement durable au cours des 24 derniers mois.

**Colonel de Police Michel KOUA, Officier Régional Spécialisé mis à la disposition d'INTERPOL par la police congolaise**

**Au sujet du Bureau Régional INTERPOL pour l'Afrique Centrale**

Dans le cadre de son rayonnement mondial et afin de soutenir l'action des autorités policières au niveau régional, INTERPOL compte sept bureaux

régionaux (B.R.) dans le monde, dont quatre se trouvent en Afrique. Le plus récent a été inauguré au Cameroun en 2009 pour desservir l'Afrique Centrale.

Le B.R. au Cameroun étant une ressource importante pour relever les défis liés à la sécurité congolaise, la Direction générale de la Police du Congo a décidé, en août 2013, de me mettre à la disposition de ce B.R. à



Col. Michel KOUA.

Yaoundé.

Les huit pays d'Afrique Centrale que dessert le B.R. sont confrontés à un certain nombre de défis en matière de sécurité – notamment le trafic d'armes, de drogues, le terrorisme, le trafic d'êtres humains, la piraterie maritime – qui nécessitent une franche

et puissante collaboration régionale.

En tant qu'officier régional spécialisé, je suis le point de contact pour la coopération policière internationale dans les huit pays couverts par ce B.R. ainsi qu'avec chacun des 190 pays membres d'INTERPOL.

Je dois apporter un appui à chacun des B.C.N. de la sous-région dans le domaine des documents de voyage volés ou perdus, des faux documents de voyage et d'identité, et permettre aux policiers de première ligne de recevoir l'appui et la formation dont ils ont besoin non seulement pour sécuriser la sous-région, mais également pour jouer un rôle plus large dans la sécurité mondiale.

Outre la formation, j'organise aussi des réunions spécialisées et prête assistance aux opérations de police dans les pays membres du Comité exécutif et du Comité des Chefs de Police d'Afrique Centrale (CCPAC), puisque le B.R. sert également de secrétariat permanent pour ce comité.

Dans le cadre de la coordination régionale de la coopération policière, il incombe aussi au B.R. d'appliquer les décisions

de l'Assemblée générale d'INTERPOL, de son Comité exécutif et du CCPAC.

**Monsieur Raymond Zéphirin MBOULOU, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation**

**Au sujet de la 23<sup>ème</sup> Conférence Régionale Africaine d'INTERPOL**

Le crime organisé évolue de façon considérable et les coûts qu'il génère pèsent de manière croissante sur les économies africaines. C'est aux dépens de la sécurité, de la santé et de l'avenir des citoyens africains que la criminalité se développe sur notre continent.

Les forces de police doivent faire preuve d'une très grande capacité d'innovation pour combattre la menace que représente la criminalité transnationale, parce que la capacité d'adaptation permanente aux situations complexes et changeantes survenant à l'échelle mondiale est la clef du succès des nations qui mettent un frein tangible à cette criminalité. C'est donc avec plaisir que le Congo accueille la 23<sup>ème</sup> Conférence Régionale Africaine sur son sol. Nous remercions IN-

TERPOL d'avoir choisi Brazzaville comme ville hôte. Ces trois jours de travaux contribueront, par la haute qualité des intervenants, au renforcement de la coopération policière en Afrique. En consacrant cet événement aux enjeux propres aux forces de polices africaines, INTERPOL confirme qu'elle est toujours en phase avec la réalité du terrain.

Je reprends les mots prononcés en 1994 par Nelson Mandela dans son discours d'investiture: «Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès». Soyez assurés que la police nationale du Congo fera tout ce qui est en son pouvoir pour garantir le succès de la 23<sup>ème</sup> Conférence Régionale Africaine d'INTERPOL.

L'Afrique donnera ainsi le gage de sa disponibilité inconditionnelle dans la lutte mondiale pour la sécurité et la justice.

(Source: site Interpol)  
\* Le titre est de la Rédaction.



INTERPOL



**BRAZZAVILLE 2016**  
23<sup>RD</sup> AFRICAN REGIONAL CONFERENCE

**23<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE RÉGIONALE AFRICAINE DE L'OIPC-INTERPOL  
BRAZZAVILLE (CONGO), DU 8 AU 10 FÉVRIER 2016**

**المؤتمر الإقليمي الأفريقي الـ 23 للمنظمة الدولية للشرطة الجنائية (الإنتربول)  
برازافيل (الكونغو)، 8 - 10 شباط/فبراير 2016**

**23<sup>a</sup> CONFERENCIA REGIONAL AFRICANA DE LA OIPC-INTERPOL  
BRAZZAVILLE (CONGO), DEL 8 AL 10 DE FEBRERO DE 2016**

Médias

# «EasyTV», une télévision numérique terrestre facilement accessible pour les Congolais

Le groupe Canal+ vient de procéder au lancement d'une télévision numérique terrestre au Congo-Brazzaville. Dotée d'une haute qualité technique et d'une facilité d'installation pour les abonnés, ce nouveau produit a la particularité d'être accessible à des coûts adaptés au pouvoir d'achat des Congolais. C'est, en tout cas, ce qui ressort de la conférence de presse donnée, conjointement, le 26 janvier dernier, à Pointe-Noire, par Jean Christophe Ramos, directeur «Corporate» pour Canal+ Afrique, Alix Lebrat, Directrice Générale de Telenum Congo, et Philippe Mvouo, président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), organe de régulation de la liberté de presse au Congo. En présence de l'ambassadeur de France au Congo, Jean Pierre Vidon, et du consul de France à Pointe-Noire, Jean Luc Delvert. La Mairie centrale était représentée par Jean Jacques Le Parrain Moi Bayonne, deuxième secrétaire du bureau exécutif du conseil municipal et départemental de Pointe-Noire.

Chaînes de télévision, chaînes de radio, organes de presse écrite ou presse en ligne... C'est quasiment tout le gotha médiatique de Pointe-Noire qui a fait en ce mardi 26 janvier 2015, le déplacement du restaurant «Gondwana», au centre-ville. Question d'échanger avec Jean Christophe Ramos, directeur «Corporate» pour Canal+ Afrique, Alix Lebrat, Directrice Générale de Telenum Congo, et avec Philippe Mvouo, président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), organe de régulation de la liberté de presse au Congo. Un événement de haute portée honorée par la présence d'éminentes figures diplomatiques, à savoir: l'ambassadeur de France au Congo et le Consul de l'Hexagone à Pointe-Noire.

publicité du produit. Pas question pour l'utilisateur de faire appel à un technicien aguerrri. Il suffit seulement de s'acheter son kit composé du décodeur, de la télécommande de l'antenne UHF et quelques accessoires, pour que EasyTV soit opérationnel dans un ménage. C'est dire qu'avec EasyTV, tout est «plug and play» (brancher et utiliser), à telle enseigne que même un enfant de cinq ans fera fonctionner EasyTV. Et Jean Christophe Ramos ne pouvait pas ne pas se féliciter de cette spécificité: «Pour les anciens d'entre nous, il y 20 ans, il fallait une parabole de 3 mètres pour recevoir à peine huit chaînes de Canal. Grâce à la technologie, on est passé à vingt, cinquante, soixante et, aujourd'hui, à plus de deux cents chaînes de télévision. Ce, avec une



De gauche à droite, Jean Christophe Ramos, Alix Lebrat et Philippe Mvouo.

tout à fait légitime, vu les avantages de cette offre de proximité de télédistribution. «Nos décodeurs sont compatibles pour recevoir gratuitement toutes les chaînes qui seront diffusées en TNT. Les abonnés n'auront pas l'obligation d'acheter un autre décodeur pour recevoir toutes les chaînes qui sont disponibles sur le bouquet. Le simple fait d'acheter un décodeur permet de recevoir rapidement les chaînes diffusées en TNT», a encore expliqué Jean Christophe Ramos. Même sentiment qu'a Alix Lebrat. «L'offre TNT est une offre additionnelle qui permet à un plus grand nombre de gens d'avoir accès à la TV avec le genre d'abonnement mensuel qui



Un petit moment d'échange entre Jean Christophe et Alix, avant la conférence de presse.

cinq chaînes étrangères et cinq nationales, gratuitement. Le public aura donc ses chaînes locales, gratuitement et en qualité numérique.

citée équilibrée après la conférence de presse. «La cérémonie d'aujourd'hui est celle de l'espoir pour le Congo, car l'environnement mé-

ment à son antenne. Ce bouquet est dédié à toutes les familles avec un large choix de thématiques: divertissement, information, séries, ci-



Une vue des journalistes.

Ces échanges avec la presse ont ainsi permis d'en savoir davantage sur ce nouveau produit de télédistribution que le Groupe français «Canal +» vient de mettre à la disposition du public. Un produit dénommé «EasyTV», qui signifie «Télévision facile, en anglais». Télévision facile, en raison de la sim-

parabole plus réduite. C'est un produit important pour Canal+, en raison de sa simplicité et de sa proximité. C'est plus vital pour nous de servir la modernité et les révolutions technologiques qui nous permettent d'apporter plus de confort à nos abonnés». Une autosatisfaction

est assez peu cher», a indiqué la représentante du groupe Canal+ au Congo. Et les tarifs semblent à la portée de toutes bourses, si l'on s'en tient au pouvoir d'achat des Congolais. En effet, si le kit s'obtient à 15000 francs CFA, l'abonnement mensuel, lui, est à seulement 6000 francs CFA pour vingt-



Le public appelé à s'approprier les avantages d'Easy TV.

C'est-à-dire, une image nette et claire, exempte d'interférences ou de pixels dus aux aléas comme les intempéries. Philippe Mvouo, ainsi que des membres du secrétariat administratif du C.s.l.c qui l'accompagnent ce jour-là, s'est montré satisfait par les explications et surtout, la séquence de publi-

diatique congolais est en train de connaître de belles heures, comme celle que nous propose, actuellement, Canal+», s'est exclamé le président du C.s.l.c. Comme quoi, facilement et à moindre coût, le peuple congolais, en général, et la population de Pointe-Noire, en particulier, aura, désor-

néma, sport, religion, jeunesse, musique et découverte. Le slogan d'EasyTV est EasyTV, Eza Easy, Eza facile! Pour plus d'informations sur EasyTV, vous pouvez consulter son site internet [www.easy.tv](http://www.easy.tv).

mais, le monde entier à portée de main. Et partant, devenir des habitants à part entière du village global ainsi que l'avait prédit Marshall McLuhan.

Le Bouquet TNT EasyTV by Canal+ est en vente dans la boutique du Grand Marché (entrée Saint Pierre en face de la boulangerie) et dans la boutique Foucks (Route de l'ex Kabane en face du Pynaret). On peut aussi se réabonner via le paiement mobile en disposant d'un compte mobile money via notre partenaire Airtel ou dans un point de recharge. Pour résumer, EasyTV est une offre unique de 30 chaînes congolaises et internationales au prix accessible de 6 000 F. CFA/mois et en qualité numérique. Proposé au tarif promotionnel de 15 000 F. CFA, le kit est facile à installer directe-

Caisse de Retraite  
Des Fonctionnaires

## COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) invite tous les pensionnés relevant de son administration, non recensés lors des collectes réalisées dans le cadre de l'Audit des titres des arriérés et arrérages de pension, à se présenter au plus tard le 12 février 2016 (dernier délai), munis de l'original de leur titre de pension dans les différents sites suivants:

- Direction Générale de la CRF à Brazzaville,
- Direction Générale de la CCA à Brazzaville et à l'antenne de

Pointe-Noire,

- Toutes les Directions Départementales de la CRF.

Il est rappelé que ceux qui ne se présenteront pas dans les délais requis ne seront pas pris en compte.

*Fait à Brazzaville le,  
04 février 2016*

**Le Directeur Général;  
Albert OTINA.**

**OFIS**  
store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760\*  
+  
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT



\* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft  
The Document Foundation Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)



PERSPECTIVES D'AVENIR  
FONDATION  
UNE JEUNESSE QUALIFIEE POUR UN CONGO EN MARCHE

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement officiel et inauguration du siège de la Fondation Perspectives d'Avenir

Brazzaville, Congo – 03 février 2016 – Monsieur Denis Christel SASSOU NGUESSO, Promoteur et Président de la Fondation Perspectives d'Avenir, procédera le vendredi 12 février 2016 au lancement officiel et à l'inauguration du siège de ladite Fondation. Les installations du nouveau siège de la Fondation situé au 35 de l'Avenue des Trois Martyrs dans l'arrondissement 4 Mougali, à Brazzaville, abriteront aussi bien des bureaux administratifs que des espaces dédiés à la formation des jeunes congolais.

Au programme des cérémonies relatives à ce double événement qui aura lieu à Brazzaville du 12 au 14 février 2016, de nombreuses activités sont prévues. Outre une cérémonie de lancement avec coupure de ruban, un forum sur «La contribution des jeunes à la construction d'une émergence durable en Afrique et au Congo» en partenariat avec l'UNESCO, un dîner de gala de charité et un semi-marathon de l'unité nationale seront organisés. Le dîner de gala, qui connaîtra la participation de nombreuses personnalités nationales et internationales du monde politique, des affaires et du show business, a pour objectif la mobilisation de ressources financières au bénéfice des fonds «Kelasi» pour les bourses et «Telama» pour l'Entrepreneuriat mis en place par la Fondation Perspectives d'Avenir en faveur des jeunes congolais issus de familles démunies et de milieux défavorisés.

Ces cérémonies se poursuivront une se-

maine plus tard avec la tenue des «Dialogues sur l'entrepreneuriat des jeunes au Congo». Ceux-ci se dérouleront du 22 au 24 février à Brazzaville, et du 25 au 27 février à Pointe-Noire. Ils serviront de plateforme de sensibilisation et de réflexion sur les opportunités d'emplois directs et indirects et de contribution aussi bien à la lutte contre la pauvreté qu'à l'émergence nationale qu'offre l'entrepreneuriat à la veille du lancement par la Fondation Perspectives d'Avenir d'un Fonds de l'Entrepreneuriat des jeunes.

Le Président de la Fondation Perspectives d'Avenir, M. Denis Christel SASSOU NGUESSO, saisit cette opportunité pour lancer un appel à toutes les entreprises et à toutes les personnes de bonne volonté afin qu'elles apportent leur contribution à ces deux fonds visant à promouvoir «Une jeunesse qualifiée et solidaire au service d'un Congo émergent».

Le lancement officiel de la Fondation et l'inauguration de son nouveau siège mettent en lumière l'engagement et la détermination de M. Denis Christel Sassou-Nguesso à poursuivre le processus de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de sa fondation en vue d'un accompagnement efficace de la jeunesse congolaise dans sa quête de meilleures opportunités sociales, économiques et professionnelles grâce à une éducation et une formation de qualité.

## Fondation Cardinal Emile Biayenda Don de huit tricycles et de sept fauteuils roulants par Mme Marina Bernardo

La Foceb (Fondation Cardinal Emile Biayenda) que dirige Sr Marie Brigitte Yengo, à Brazzaville, a reçu un don de huit tricycles et de sept fauteuils roulants fait par Mme Marina Bernardo, une donatrice vivant en Suisse, dans la commune de Cadenazzo, dans le canton de Tessin. C'est Mgr Patrick Saw Zay Han, secrétaire de la Nonciature apostolique du Congo qui a remis ledit don entre les mains de Sr Marie Brigitte Yengo, en présence de nombreuses personnes à mobilité réduite, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu, samedi 23 janvier 2016, au siège de ladite Fondation, à Mougali, le 4<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville.



Père Daniel Tumiel.

Réceptionnant le don, Sr Marie Brigitte Yengo a remercié la bienfai-

trice qui, même si elle n'a jamais mis les pieds au Congo, a décidé de faire un geste de solidarité au bénéfice des personnes vivant avec handicap dans ce pays africain. Cela prouve à suffisance que l'écho du travail qu'abat la Foceb dépasse les frontières nationales. Sr Marie Brigitte a aussi remercié le père Daniel Tumiel qui, pour sa première visite à la Foceb, en décembre 2015, en compagnie du nonce apostolique, a servi d'intermédiaire pour offrir ce prestigieux don. Signalons que quinze bénéficiaires, dont neuf



Le secrétaire de la nonciature posant avec les religieuses et l'une des bénéficiaires.

femmes et six hommes, ont reçu les tricycles et les fauteuils roulants. Combliée par ce geste, Mme Ngoma Félicité, l'une des bénéficiaires, a, au nom de tous ses collègues, remercié la donatrice, Mme Marina Bernardo, le père Daniel Tumiel, Mgr Pawlowski ainsi que Mgr Saw Zay Han pour leur contribution qui a permis l'acheminement de ce don.

Pascal BIOZI KIMINOU

La donatrice, Mme Marina Bernardo, ne connaît la Foceb qu'en suivant les informations. Elle a accompli son geste par le biais du père Daniel Tumiel depuis Rome, car ce dernier, pour servir d'intermédiaire, avait visité la Foceb en décembre 2015, en compagnie de Mgr Jan Romeo Pawlowski, qui était alors nonce apostolique au Congo.



## COMMUNIQUE

Les personnes dont les noms suivent, sont priées de se présenter au siège de NSIA sis Avenue du Cardinal Emile B.....(ex Avenue Foch) les jours ouvrables, pour affaire les concernant. Toute personne de bonne volonté connaissant les intéressés, est priée de les en informer.

Merci d'avance.

N° DOSSIER	NOMS	PRENOMS
201210032020005	MBIKA	RAYMOND
	AYESSA	CHRIST
	MBANGO	CHANCELI
	LONDESSOKOU	ALEGRA
201030042020012	MABANDZA	DARCY
	ATIPO	MIGUEL
201224002040077	MBAN	PAMPHILE
201221002010025	TSIKOU	ULRICH
201220002010042	MAMPASSI	EDEN
201030072010003	NGALOTSOU	RICHI BARCLEY
201010022020016	KINZONZI	THIERRY

POUR LA SOCIETE  
LA DIRECTION GENERALE

Etude de Me G. Christian YABBAT-LIBENGUE  
Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles De Gaulle, Immeuble ex-Air Afrique, premier étage, face hôtel Elais, ex-Mbou Mvou-Mvou, B.P.: 4821, Tél.: 06 664 85 64/04 432 52 12, République du Congo

### INSERTION LEGALE

#### «CANAN HOLDING SARLU»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Capital social F.CFA: Quatre Millions (4.000.000)  
Siège social: Quartier Wharf, en face Brasserie de la Mer  
RCCM: CG/PNR/16 B 819  
Pointe-Noire  
REPUBLIQUE DU CONGO

#### FORME-OBJET -DENOMINATION-SIEGE SOCIAL-DUREE-GERANCE

Suivant acte reçu en dépôt au rang des minutes du Notaire soussigné, le 29 Décembre 2015, enregistré à Pointe-Noire, il a été créé une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «CANAN HOLDING» ayant pour: .

Forme: SARLU;

Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'Etranger:

- Conseil en management;
- Gestion d'entreprise;
- Assistance technique.

La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires;

Siège social: Quartier Wharf, en face Brasserie de la Mer;

Dénomination: la dénomination de la société est «CANAN HOLDING» SARLU;

Durée: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérance: Madame GBOGOU, Epouse GUIBILA Chenal Nadège;

RCCM: CG/PNR/16 B 819;

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 06/01/ 2016, sous le n° 16 DA 15.

Fait à Pointe-Noire,  
le 22 janvier 2016.

Pour avis,

**Me G. Christian  
YABBAT-LIBENGUE**

Etude de Maître Brislaine KOUTOU

Notaire

Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du Café de Paris, marché plateau centre-ville, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

### INSERTION LEGALE

#### «MANUFACTURE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS» En sigle «MBTP»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de DEUX CENT SOIXANTE DEUX MILLIONS QUATRE CENT MILLE DE F. CFA  
Avenue Félix EBOUE-face ATC  
B.P:283  
RCCM CG/BZV/08 B 1004  
Brazzaville-CONGO

Aux termes d'une décision prise en conseil d'administration, au siège de la société, en date du neuf novembre deux mil quinze, authentifiée par un acte dressé par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le treize novembre deux mil quinze, dûment enregistré le vingt-quatre décembre deux mil quinze, sous le folio 225/14, n° 9413, il a été créé une succursale de la société MANUFACTURE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS SA, ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: «MANUFACTURE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS», en sigle MBTP;

Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:

- Les travaux neufs et rénovation immobilière (villas, immeubles, etc.);
- L'Importation et l'exportation;
- La vente de matériaux de construc-

tion, électrique, outillages, quincaillerie, matériels agricoles, intrants, phytosanitaires, menuiserie bois et aluminium intérieures et extérieures; - Toutes prestations de service dans la réalisation des travaux de génie civil, rural et travaux publics;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

Adresse: quartier Tchimbamba, vers l'école primaire, Pointe-Noire.

Administration: la Gérance est assurée par Monsieur Hassan ATIE.

RCCM: elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/15 B 808.

Pour avis,

**Maître Brislaine KOUTOU**

## 46<sup>e</sup> semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens

### En cette année électorale, les Eglises chrétiennes appellent à la paix et la tolérance

La 46<sup>e</sup> semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, tenue du 18 au 22 janvier 2016, sur toute l'étendue du périmètre urbain de la ville de Brazzaville et des zones périphériques s'est déroulée sur le thème: «*Appelés à proclamer les hauts faits du Seigneur*» (1 Pierre 2:9). Le culte d'ouverture des ouvriers apostoliques des Eglises membres du Conseil œcuménique, a eu lieu, jeudi 14 janvier, en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde, au Plateau des 15 ans. Il a été présidé par le Major Blaise Nkombo de l'Armée du Salut, en présence des responsables du Conseil comme le révérend pasteur Patrice N'Souami, le commissaire Onal Castor, le pasteur Joseph Tchibinda Mavoungou et l'abbé Vincent de Paul Malonga, représentant l'archevêque de Brazzaville. A cette occasion, le commissaire Onal Castor, chef de territoire de l'Armée du Salut au Congo, qui a assumé la présidence tournante du Conseil œcuménique pendant les deux dernières années, a passé le témoin au pasteur Joseph Tchibinda-Mavoungou, de l'Eglise évangélique luthérienne du Congo.

Pendant une semaine, les fidèles chrétiens des différentes Eglises ont participé aux cultes, dans leurs secteurs respectifs, aussi bien pour prier pour l'unité des chrétiens que pour décortiquer le thème de la semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens. Intervenu le samedi 23 janvier, au stade Félix Eboué, le culte de clôture a été marqué par la lecture du message du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo au peuple de Dieu et rendu public par le pasteur Joseph Tchibinda-Mavoungou, en présence de tous les responsables du Conseil œcuménique. Parmi les invités présents à ce culte animé par la chorale œcuménique, il y a eu le deuxième secrétaire du bureau de l'assemblée nationale, l'honorable Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou. Dans ce message, le Conseil œcuménique a mis l'accent sur le thème de cette année

et sur la paix réelle qui doit régner au Congo. Le conseil s'est inspiré du bon comportement qu'ont affiché les Eglises de Lettonie dans la préparation des éléments liturgiques de cette semaine de prière universelle. Dans le deuxième volet de ce message, le Conseil œcuménique invite le peuple de Dieu à développer l'esprit d'amour en cette année électorale. «*A l'orée des échéances électorales, le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo invite tous les chrétiens à la paix, la tolérance, la confiance mutuelle et la cohabitation pacifique. C'est en de tels comportements que nous pouvons proclamer les hauts faits de Dieu dans notre pays. Ainsi, nous exhortons le peuple de Dieu à ne pas prêter le flanc au malin qui, en cette période préélectorale, multiplie des stratégies de déstabilisation de notre Nation. Le peuple congolais tout entier où qu'il se trouve*



Les responsables du Conseil.



La chorale œcuménique animant le culte de clôture.

est appelé à répondre sincèrement et sans condition à l'interpellation de notre Dieu et Père en Jésus-Christ: s'humilier, beaucoup prier pour la Nation; prier pour ceux qui nous dirigent; chercher la face de Dieu en tout temps, honorer Dieu par un comportement nouveau basé sur l'amour mutuel, le pardon envers les ennemis, la solidarité et le partage, en se détournant des mauvaises voies. C'est pour cela

que le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo est fermement convaincu que Dieu relèvera notre cher Congo, pourvu que nous obéissions à ses commandements et que nous persévérions, dans la prière pour la Nation», a conclu le président du Conseil.

Pascal BIOZI KIMINOU

## Archidiocèse de Brazzaville

### Mgr Anatole Milandou a inauguré le centre Ephata

Fondé par l'abbé Xavier Mbemba-Bissemo, président de la commission diocésaine de la pastorale des handicapés, le centre Ephata, une structure éducative à caractère social, destinée à l'éducation des jeunes sourds, en vue de leur intégration socioprofessionnelle, a été béni et inauguré, samedi 16 janvier 2016, par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. C'était en présence des abbés Léonard Milongo et Bertin Foueti, respectivement, vicaires généraux de Brazzaville et Kinkala; Mesmin-Prosper Massengo, secrétaire général de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale); Ghislain Cheret Bazikila, prêtre malentendant congolais évoluant dans l'archidiocèse de San Francisco, en Californie (Etats-Unis), et de plusieurs prêtres œuvrant aussi bien dans l'archidiocèse de Brazzaville que dans le diocèse de Kinkala. Bienfaiteur du centre Ephata, M. Ernest Ntounta, président de l'A.s.f (Association sourds sans frontières) est venu de France, pour assister à cette inauguration.

Le centre «Ephata» a été implanté au village Koubola situé à 42 Km au Sud de Brazzaville. Avec une capacité d'accueil de 70 enfants, il s'étend sur 11.000 m<sup>2</sup> (soit 22 parcelles de terrain de 25 m sur 20, dont une portion a été mise en valeur grâce à la générosité des bienfaiteurs et des partenaires: archidiocèse de Brazzaville, Lions Club Bokassi-Brazzaville, Fondation Salissa-Espagne, Elikia Hope-Allemagne, Association sourds sans frontières). Le centre Ephata offre aux jeunes sourds un cadre adapté, idéal et sympathique pour leur formation intégrale. Il garantit et assure aux enfants et jeunes sourds issus des milieux défavorisés, une formation scolaire et professionnelle digne. Devenu une cité des jeunes sourds pour la formation scolaire et professionnelle, ce centre



fonctionne grâce aux dons et legs des personnes de bonne volonté, à l'appui de quelques partenaires, à un apport symbolique (en nature et en espèce) des parents d'élèves, à une petite participation des enfants sourds par les produits de l'élevage.



Mgr Anatole Milandou coupant le ruban symbolique.

Cinq temps forts ont marqué la cérémonie de bénédiction et d'inauguration du centre Ephata. Dans son mot de bienvenue, M. Norbert Mahoukou, chef du village Koubola, a exprimé la joie et la fierté des habitants de son village pour cette cérémonie attendue depuis longtemps. L'abbé Aristide Milandou, curé de la paroisse Notre-Dame des Apôtres de Sangolo, a fait l'historique, tout en présentant les caractéristiques et les particularités dudit centre. Le bienfaiteur, M. Ernest Ntounta, a exposé l'action qu'il mène en faveur des sourds et son implication aux côtés du projet que l'abbé Xavier Mbemba lui a présenté en faveur des jeunes sourds. Dans son allocution, l'abbé Xavier Mbemba-Bissemo fondateur et promoteur dudit centre, a épinglé la responsabilité qui incombe aux parents d'enfants sourds à ne pas désespérer, car des structures existent pouvant donner à leurs enfants des chances de réussir dans la vie.

Peu avant la bénédiction, Mgr Anatole Milandou a attiré l'attention du chef du village, afin que le village soit électrifié sous peu. Il a rappelé l'engagement et la mission de l'Eglise qui s'intéresse à cette couche marginalisée de la société, pour lui offrir une égalité de chances avec les autres enfants, en vue de promouvoir l'émergence d'une société plus juste où les valeurs de justice, d'équité, d'amour, de fraternité et d'égalité sont prises en compte. Mgr Anatole Milandou a béni et inauguré le centre Ephata, pour lequel les autres diocèses du Congo sont invités à emboîter le pas, en vue de garantir une insertion socioprofessionnelle des enfants sourds. Signalons que parmi les invités, il y a eu aussi des bienfaiteurs du centre, des religieuses et religieuses de diverses congrégations, ainsi que des fidèles laïcs venus de différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville.

Gislain Wilfrid BOUMBA

## V<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire

### «Envoyé pour construire et non pour détruire»

Textes: Is 6, 1-2.3-8; Ps 137; 1 Cor 15, 1-11; Lc 5, 1-11

Chers frères et sœurs,

La liturgie de ce dimanche nous présente des textes à caractère vocationnel. En effet, dans la première lecture du livre d'Isaïe, il est question d'un appel «*qui enverrai-je?*», s'interroge le Dieu de l'Alliance, après la mort du roi Ozias (probablement en 740), tandis que Saint Paul dans la seconde lecture nous rappelle à l'urgence et la responsabilité de transmettre l'évangile, la Bonne Nouvelle, reçue de nos prédécesseurs dans la foi; enfin avec Saint Luc nous re-découvrons l'appel des quatre premiers disciples, des hommes simples engagés dans le travail de la pêche, et donc à la merci de la providence.

Ozias, un jeune roi exemplaire.

Après la mort de son père Amatsia, Ozias (à peine 16 ans) qui était aussi appelé Azaria (2 Rois 14, 21) fut fait roi. Le peuple se demandait, sans doute, comment le jeune roi gouvernerait. Prendrait-il conseil auprès de ceux qui avaient de l'expérience dans le fait de donner des conseils aux rois? Abandonnerait-il les plus âgés pour chercher à recevoir de mauvais conseils comme Roboam, le fils de Salomon? Un roi, si jeune, pouvait-il bien gouverner?

Ozias prouva qu'on peut confier des responsabilités à un jeune, et avoir confiance en lui. Quand il commença son règne, il chercha Dieu et Sa sagesse, et gagna tôt la confiance du peuple. Il suivit l'exemple de son père et fit ce qui était juste à la vue du Seigneur.

Aujourd'hui force est de constater que dans nos sociétés civiles et religieuses, beaucoup de jeunes talents sont étouffés à cause de ceux qui pensent avoir la «*connaissance parfaite*», à la manière des pharisiens et scribes au temps de Jésus, ou encore comme certains responsables politiques qui pensent qu'après eux ce sera le déluge, refusant de vouloir passer le témoin aux jeunes générations. Le pape émérite, Benoît XVI, loin de vouloir modifier le droit canon, encore moins la constitution apostolique, avait préféré renoncer à sa charge pour le bien de l'Eglise, et donner ainsi l'occasion à un plus jeune, notre actuel Pape François, de prendre les rênes de l'Eglise.

«*Eloigne-toi de moi Seigneur...*»

Dans l'évangile, Jésus est encore au début de son ministère pastoral et donc peu connu, ou plutôt connu comme prédicateur de la Parole, mais non comme quelqu'un qui pouvait donner des «*leçons*» sur la pêche et tout ce qui va avec... pourtant il ordonne à Pierre: «*Avance en eau profonde...*». Et Pierre de répondre: «*Maître, nous avons peiné toute une nuit sans rien prendre, mais sur ta parole je vais jeter les filets*». Et à la vue du miracle, une grande multitude de poissons, Pierre se jeta aux genoux de Jésus en disant: «*Eloigne-toi de moi, Seigneur, car je suis un pêcheur!*».

Pêcheur de profession, pêcheur pour avoir mis en doute la Parole du Seigneur, Simon-Pierre est tout confus jusque dans ses «*entrailles*». Et Jésus de dire: «*Sois sans crainte, désormais ce sont les hommes que tu prendras*».

Comme missionnaires envoyés par le Seigneur, chacun de nous se retrouve dans la personne de Simon-Pierre avec nos doutes et trébuchements, ou encore quand à certains endroits les choses vont mal (pêche infructueuse, échec, incompréhension, maladies...), en pensant que le Seigneur est loin de nous ou qu'il nous a abandonnés; pourtant au creux de ce vide nous sentons en même temps comme une voix forte qui nous dit: «*courage lèves-toi, avances en eau profonde*», un appel à l'espérance.

Chers frères et sœurs,

Tous comme chrétiens baptisés au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, selon nos rangs et nos grades, hommes et femmes engagés dans la vie ecclésiale et politique, nous sommes donc appelés à être des annonciateurs de la vie, des constructeurs de nos cités à travers notre témoignage de vie chrétienne; et non de destructeurs ou de semeurs de la mort.

Encore un peu de temps avant de nous engager spirituellement pour le temps de carême, à nous d'en profiter pour une prise de conscience de notre identité chrétienne, si nous voulons réellement vivre en harmonie avec le Seigneur.

D'aucuns disent: «*Tout pouvoir vient de Dieu*». Mais le pouvoir ne signifie pas construire des murs, mais plutôt des ponts entre les peuples.

Bon dimanche à tous!

Eric Béranger N'SONDE  
Prêtre en mission pastorale en Italie.

## REMERCIEMENTS

Sœur Augustine Babingui Miékountima, Victorine Babingui Bibi et Aurélien Evariste Babingui remercient très sincèrement Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, les sœurs séculières dominicaines d'Orléans, de la République démocratique du Congo, et de la République du Congo, les prêtres, religieux et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, les amis et connaissances; pour l'assistance et le soutien multiforme, lors du décès de leur mère, grand-mère, la veuve BABINGUI née Romaine LOUYA dans sa 74<sup>ème</sup> année, survenu le 14 janvier 2016. Maman Romaine LOUYA a été inhumée, le 22 janvier 2016 au cimetière paroissial Saint Joseph de Linzolo.



Que son âme repose en paix.



(Suite des listes publiées dans le n° 3565)

**Filière : ELECTRICITE****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** GROUPEMENT DES ELECTRICIENS  
**Responsable :** MBANZOULOU JEAN JOËL  
**Contact:** 05 545 85 37 / 06 677 58 52 / 05 555 36 51  
**Adresse :** 1950, Av. Charles de Gaule, La Corniche Bacongo  
**Nbre de Tuteurs :** Sept (7)

N° NOM	PRENOMS
1 KESSOUGOU	CHRIST
2 MASSAMBA	MOUSSOUNDI ALLEGRA
3 OPINA EYALA	EXAUCE DWAL
4 ONTHIE	DARAICH
5 OVOMAMI	CHAPTAL
6 MAVOUNGOU	GARIEL
7 ELENGA ELOUO	CHRIST OCTAVE
8 NGAMBOU MALESSOLOBELLY	FORTUNIN
9 ELENA JEAN MARIE	CHEKINAH
10 NGADZANIA BIDALIN	FENIREL
11 BANZOUI KOUMOUALA	JOVEL BRUNEL
12 NSANA	PRINCE GAVILKA
13 LOUBADIKA ENDOMBA	AUSTONE GAUTIER
14 MIALOUNDAMA	RODE NARCIDRY
15 MAHOUNGOU	FRESTEL GERAND KEN
16 LOUMOUAMOU WENABANTOU	DASSIN ISMAEL

**Filière : ELECTRICITE****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** GROUPEMENT DES ELECTRICIENS  
**Responsable :** MBANZOULOU JEAN JOËL  
**Contact:** 05 545 85 37 / 06 677 58 52 / 05 555 36 51  
**Adresse :** 1950, Av. Charles de Gaule, La Corniche Bacongo  
**Nbre de Tuteurs :** Sept (7)

17 BINTODIDORIAN	LUCRECHE
18 MIDZIDI	PHILIPPE SACRE
19 MAKANDA	STESSY GOLVANIE
20 MASSENGO	JOADIEU CALISTIA JOACHIN
21 BOLOKO MATOKO	IRDEGE HERMAN
22 BAYONGA	YANICK
23 MISSAMOU MIAFOAMA	OSCAR
24 SAMBA	BENI ROCH DIEULEVEUT
25 MAKOUNDOU	BELGRACE DIEU LE VEUT
26 OUADIKA	HORTEGA J'ADORE
27 BIKOYI	PAVEL JUNIOR BRADLEE
28 MASSAMBA	FLORJEAN KRISTIN HADLEY
29 YIMBOU BABANZAMIO	MARCELIA AMOUR
30 MASSAMOUNA	MEL LEWIS
31 DIAHOVA MOULOMA	CONFIRNNEE DORCAS
32 BOUAYE	ZOFFE EMMAS DORIAN
33 NTOUNDOUKA	RACHIDY
34 MASSIKA KOUNGOU	RUTH
35 MPASSI NGOYI	GERCY GEMAEI
36 MOB-CALY	RACHIMY CHADRACK

**Filière : ELECTRICITE****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** GROUPEMENT DES ELECTRICIENS  
**Responsable :** MBANZOULOU JEAN JOËL  
**Contact:** 05 545 85 37/06 677 58 52/05 555 36 51  
**Adresse:**1950, Av. Charles de Gaule, La Corniche Bacongo  
**Nbre de Tuteurs :** Sept (7)

37 BABANA JOSUE ETI	MISERICODE
38 MIEKOUTIMA	NAPHTALI DASIEL OZIACE
39 MISSAMOU BANZOUI TRANCK	
40 OLONGO	MURPHY HAIGHERS
41 ASSEH MANN	GEOFFROY AMED
42 NKODIA MAMPASSI	CRISNA ANDREZIANE
43 POATY MPANZI	EMMANUEL
44 BANZOUI	LIONEL
45 LINGOLE	JSIDIRE LAWDRUP
46 EWOUNDOU ETEBE	DAVIN HERMANN
47 NTAMBOU	AUGUSTE
48 MASSOUMOU	REBECCA
49 KAMONGO	ORMA JUNIOR
50 ALOMBI	JURES
51 MANIANGA	HOSMITH ULRICH
52 ELENGA PAUL	GASTROLE
53 MONENE ANDZOVANA PEYA	RHOLOVE
54 ONTSOUKA NGAMI	GANCHE MELCHY
55 KASSAMBE	STHIVENE JODREL
56 LOUMINOUKOU	ANTOINETTE SAINA PROCHELVIE
57 AYESEA	PRISCALINB JUNIOR
58 ELHA OUANAL	BOB STEVEN MARCEL
59 ONDZET EKOULAT	GUERLAIN
60 NGOUENGOUEDE	CHANCY DREL
61 AKERA OBOUONGO	DENIS GRACE
62 BANDIA BANZOUI	MERAPH PRIPHON

**Filière : MACONNERIE****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** JEUNES OUVRIERS DE BRAZZAVILLE  
**Responsable :** NGAMBOU AURELIEN  
**Contact:** 06 699 53 95 / 01 111 92 29  
**Adresse :**08, rue Londela Kayes /A côté du CEG annexe Mfilou  
**Nbre de Tuteurs :** Cinq (5)  
**B / Apprentis mis à disposition;**

N° NOM	PRENOMS
1 MBOUROUBOUNA	GILCIA DARELLE
2 MOUNTOU	JEAN CYR
3 BABINDAMANA	GLOIRE CYRANO
4 MATANGOU	OREL FORTUNE
5 KINKELE	DAHIDA CEMAR

**Filière : MECANIQUE AUTO (1)****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** GARAGE LAFORVIENDO  
**Responsable :** NDALA CYR AURELIEN  
**Contact:** 06 621 28 40 / 04 496 29 35  
**Adresse :**1bis, rue Kikouimba, sur avenue Cité des 17 Mougali  
**Nbre de Tuteurs :** Deux(2)  
**B / Apprentis mis à disposition;**

N° NOM	PRENOMS
1 KISSAMA	GRACE HARDECHE
2 NSEKET	DRIVICHE ESPOIR JOEL
3 NKOUAKA NKOUAKA	FRANCOIS CHRISTOPHE
4 GOMA BALLOUD	GLEN KELVIN
5 KITOKO	PASCAL CHRIST JONEL
6 MAMBOBO-ZABANA	ANTOINE JOBERT

**Filière : MECANIQUE AUTO (2)****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** CFI JM  
**Responsable :** MOUNOUNDZI FULGENCE  
**Contact:** 05 556 56 69 / 06 800 99 84  
**Adresse :** 147, rue Mpangala, Ouenzé  
**Nbre de Tuteurs :** Deux(2)  
**B / Apprentis mis à disposition;**

N° NOM	PRENOMS
1 BADIENGISSA	GLOIRE
2 MOKANA	BOB NSTUEFIE
3 ANGOUBOLO	JESMY
4 OKOMBI EPOULOU	JOËL SAGESSE
5 KITSOKI	BELIN BERLIN

**Filière : MECANIQUE AUTO (3)****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** GARAGE KARTABLE  
**Responsable :** NKOMBO JEAN BAKER  
**Contact:** 05 570 59 22  
**Adresse :** 39, rue Gamboma, Mougali  
**Nbre de Tuteurs :** Cinq(5)  
**B / Apprentis mis à disposition;**

N° NOM	PRENOMS
1 NKOUIKOULOU NKODIA	FREJUS ORLEONS
2 NGANGUIA	EMMA CHRIST
3 MPASSI	GLOIRE MARCE
4 ONKA	MAXILIN ROMEO
5 MBOUANGA	LANDE DINI

**Filière : MECANIQUE AUTO (4)****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** BIEN HEUREUX GARAGE  
**Responsable :** BOUEKASSA MBEMBA TRESOR  
**Contact:** 04 08186 12 / 06 613 06 09  
**Adresse :** 01, rue Berlioz, Bacongo  
**Nbre de Tuteurs :** Deux(2)  
**B / Apprentis mis à disposition;**

N° NOM	PRENOMS
1 MVOULA NKODIA	CHRISTEN JOHN
2 MVILA NKAYA	CHRYSOSTOME ALVVIN PATERSON
3 OUAMBA MOUBOUKOU	GLOIRDI FLUGORT
4 MAYELA	PIERRE BELMAR
5 MAMBOBO-ZABANA	ANTOINE JOBERT

**Filière : MECANIQUE AUTO (5)****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** GARAGE BACK CREPIN  
**Responsable :** OUABAKADIO CREPIN EVARISTE  
**Contact:** 05 556 57 19  
**Adresse :**01bis, Av. de la Démocratie, Moukondo Mougali  
**Nbre de Tuteurs :** Cinq(5)  
**B / Apprentis mis à disposition;**

N° NOM	PRENOMS
1 ADIMINGUI	BRICE LAWSONNE
2 KOUDZEYA	ROCHELVY CHALARDAIRE
3 OYOMBO	VIGEOT-VALVERDE
4 IPEMBA	ROSTAND
5 ANDZONO	BERNICHE-WESTEL

**Filière : MECANIQUE AUTO (6)****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** GAZ SERVICES GARAGE  
**Responsable :** NGANZIAMI ROCK  
**Contact:** 06 951 44 06 / 05 551 92 32  
**Adresse :** 85, rue Owando, Ouenzé  
**Nbre de Tuteurs :** Deux(2)  
**B / Apprentis mis à disposition;**

N° NOM	PRENOMS
1 AMBOULOU	ROCKLIN RICHIE
2 LECKOUNGOU	JOSCA DE SAINTE GOD
3 BOUANGA	JONATHAN
4 OKANA MBONGO	NOSTHAREL
5 NKOUERI MPIO	NINO HERMELPHA
6 MOUNGALA NGONDO	DIEUVIT PASNEL
7 LEBONGUI KOUMA	RICH HEROLD
8 AMBOULOU	DARRIL
9 BOMAKANI	SAINT LEONNEL
10 ETOKABEKA	IMELDA CYRNIÉ

**Filière : MECANIQUE AUTO (7)****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** GARAGE JAPONAIS  
**Responsable :** MILANDOU GABRIEL  
**Contact:** 06 653 31 64  
**Adresse :** 63, rue Bonga, Ouenzé  
**Nbre de Tuteurs :** Trois(3)  
**B / Apprentis mis à disposition;**

N° NOM	PRENOMS
1 YOKO	ANATOLE ALDY
2 MOUNTSIBA	ICHEL
3 BANTSIMBA	ALMED

**Filière : MENUISERIE****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** CRP? NZETE KITOKO  
**Responsable :** MAMPOUYA RULIN  
**Contact:** 06 626 72 48  
**Adresse :**Avenue des Chars'derrière l'Ecole Pierre NTsieté  
**Nbre de Tuteurs :** Vingt cinq(25)  
**B / Apprentis mis à disposition;**

N° NOM	PRENOMS
1 ONGANIA HONDA	CHRIT DJORKAEF
2 NIANGA POUTOU	JULFERY
3 ONGUENDA	GRACE MERPHY
4 LIBALI	COSLINE
5 OKIEMBA	GUYNETTE GISELE
6 KAYA	JOSEPH YOUSOUF
7 NGANGOU	FABERT
8 MVIDI	JOSEPH GLOIRE
9 MALANDA SAMBA	CHRIST MERCIA
10 BOUENIDIO	JACQUES CHANCE CHRIST
11 BANDZIKA MOUANGA	MELCHIADE

**Filière : CARELAGE****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** Mutuelle des Carreleurs  
**Responsable :** BALONGANA Arsène  
**Contact:** 06 657 39 70 / 04 000 20 66  
**Adresse :** 47, rue MAFOUTA 'Derrière la Commune de Bacongo  
**Nbre de Tuteurs :** Six (6)  
**B / Apprentis mis à disposition;**

N° NOM	PRENOMS
1 MIANKOUKILA	LOICK VENON DOL
2 MOUANGA	JEAN ALAIN
3 BIEMISSIAXELE	RODE ESDRAS
4 MAYINDA	HARDDY ELDRICH DIEUVEIL
5 BAHONDA	ROSNY ALISE
6 KIBA	SANDRINE
7 OKOUNOU-OPOKO	RHUD DIVIN
8 MOSSIBIKONDJO ONDZE	RUTH EZECKIEL

**Filière : PATISERIE(1)****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** LE NGOMBE  
**Responsable :** YOULOU MAGLOIRE  
**Contact:** 05 558 83 21 / 06 601 38 79  
**Adresse :**82, rue Lekana Mougali  
**Nbre de Tuteurs :** Quatre(4)  
**B / Apprentis mis à disposition;**

N° NOM	PRENOMS
1 NKOUKA BOUNA	VANECIA ESLAINE
2 BIATA	REBECCA ROFI
3 IBARA ODE	KAIDER
4 reanou fei okaka	genese leda
5 MIHOUKOUA	MARIANE
6 GANGHOY	ROSIE PIERRETTE
7 BABINDAMANA	ARCHANGE
8 NGANGA	JESYCA DEBORAH
9 NGAKOSSO NKILI	GAMELIA HERLUCHE
10 NGOUESANDRA	
11 TSOUYOU	VINA
12 MOKIO PEA	ALICIA

**Filière : PATISERIE (2)****A/ Maîtres-artisans**

**Maître-Artisan:** LA GRACE DE DIEU  
**Responsable :** MAKENGO CHARLES  
**Contact:** /  
**Adresse :**Annexe Mess des Officiers / Poto-Poto Nbre de  
**Tuteurs :** Deux(2)  
**B / Apprentis mis à disposition;**

N° NOM	PRENOMS
1 NGAMPIO	FAURELLE STEVIE
2 MALONGA	PERTIVON ARIELLE
3 NDZOULI	NIPCIA NORVELIE
4 BANDZOUSSI	RYNTA JOSELIE
5 AWOUA OLEMI	BELCHIE
6 NGAMBARA	VIGANIE
7 ANAMOYE ANTSOUENE	AIME SEBASTY
8 EWOLO HOUILA	DIVINE CHARMANTE
9 SOUNGA	LEPIRAT CLAUDE GHISLAIN
10 MIEHOUESSO SAMBA	CELINA MERCIA
11 BAZOUNGOULA	DIVINE CHANCE

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,  
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**  
**SCI «Résidence MANGAS»**

Société Civile Immobilière  
Capital social de F. CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège social: Centre de Repos, Centre-ville  
RCCM: CG/PNR/16 D 84  
Pointe-Noire- République du Congo

**OBJET:**

- L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, l'attribution en propriété, l'administration et l'exploitation par bail en qualité de preneur ou de bailleur, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la gestion d'un portefeuille de valeur mobilière, ainsi que tous biens mobiliers;

- Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement;

- Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, de sorte qu'en aucun cas, la société ne peut être considérée comme un négociant immobilier;

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher, directement

ou indirectement, à son objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société;

**DENOMINATION:** SCI «Résidence MANGAS»;

**SIEGE SOCIAL:** Pointe-Noire, Centre de Repos, Centre-ville, République du Congo;

**DUREE:** 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

**GERANCE:** Madame Célestine ESENDE-OKONDZO est nommée en qualité de gérante de la société, pour une durée indéterminée;

**RCCM:** CG/PNR/16 D 84;

**DEPOT LEGAL:** Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, duquel greffe le dépôt de la SCI «Résidence MANGAS» a été enregistré sous le n° 16 DA 105.

*Fait à Pointe-Noire, le 28 janvier 2016.*

*Pour avis,*

**Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,  
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville  
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/ 05 736.64.64  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**  
**«Société Civile Immobilière WARF»,**

en abrégé «SCI-WARF», Société en liquidation  
Au capital social de: Cinq Millions (5 000 000) F. CFA  
Siège social: Boîte postale: 385  
RCCM: CG/PNR/09 D 38  
Pointe-Noire- République du Congo

**DISSOLUTION**

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la «Société Civile Immobilière WARF», en abrégé «SCI-WARF», en date du 1er décembre 2015, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 20 janvier 2016, enregistré à Pointe-Noire, folio 014/3, n°583; les associés de ladite société ont décidé, suite à la baisse d'activités, de dissoudre la société par anticipation et sa mise en liquidation.

Monsieur René André PASTORE, demeurant à Pointe-Noire, République du Congo, est nommé en qualité de liquidateur; les pouvoirs lui ont été conférés à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou autres pour la durée des opérations de liquidation de la société.

Le siège de la liquidation est fixé à

Pointe-Noire, Boîte postale: 385, République du Congo.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 22 janvier 2016, duquel la liquidation a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier «RCCM», sous le n° 16 DA 102.

Les créanciers de ladite société sont invités à produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de 30 jours, à compter de la publication des présentes.

*Fait à Pointe-Noire, le 26 janvier 2016*

*Pour mention et avis,*

**Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire**



**REPUBLIQUE DU CONGO**  
**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES**  
**POUR L'EMPLOYABILITE PDCE**



**Filière : PATISSERIE(3)**  
**A/ Maîtres-artisans**  
**Maître-Artisan: TOUNDOUKA LEONARD (la mandarine)**  
**Responsable : TOUNDOUKA LEONARD**  
**Contact: /**  
**Adresse : Avenue Foch/ Centre-Ville**  
**Nbre de Tuteurs : Un(1)**  
**B / Apprentis mis à disposition;**  
N° NOM PRENOMS  
1 GALOU RENE NATHALIE  
2 MAHOU-MASSALOU CECILIA MAGGUY  
3 LOUKOUZI MINAMONA REINE VASTIE  
4 MATONDO GLOIRE MELIA  
5 MALEKA LESLIE  
6 KIESSE IEU VEILLE NELDE MERCIA  
7 BINDIKA CHRIST EXAUCE  
8 MALONGA NKOUNKOU FRANCINE SEPHORA  
9 MILANDOU HOLDREGE DINHA ANCHELA  
10 BITSINDOU BERTILLE

**Filière : PATISSERIE(4)**  
**A/ Maîtres-artisans**  
**Maître-Artisan: LA DIAMANTINE**  
**Responsable : MATOKO MAKABA YOLANDE**  
**Contact: /**  
**Adresse : Siège de la Mairie de Mfilou, Mfilou**  
**Nbre de Tuteurs : Cinq(5)**  
**B / Apprentis mis à disposition;**  
N° NOM PRENOMS  
1 KIMBEMBE BALOSSA ERWIUNE PETCHOULLA  
2 KISANGOU RISP BLAISVIE  
3 NGOUBILI SERDIA DIDRICH  
4 MINIMBOU NELCIA RUTHE  
5 MAHOUNGOU BOUANGA BRICHELE CLARA  
6 NGUIMBI MERVEILLE CHRISVY  
7 NKOUNKOU DIVINE  
8 PENA YISDIKA ESPENANCIA GERDA  
9 TOUARIKISSA CLERE RIVELLE  
10 BANZOUZI BALOU  
11 KIZONZOLO DINSKINE THULDE LASTERA

**Filière : SOUDURE(1)**  
**A/ Maîtres-artisans**  
**Maître-Artisan: SERVICES BOUKA**  
**Responsable : BOUKA FELICIEN**  
**Contact: 06 954 63 95 / 05 556 89 46**  
**Adresse : 1996, Av. Loutassi, 10 Maisons, Plateau des 15 ans Mougali**  
**Nbre de Tuteurs : Quatre(4)**  
**B / Apprentis mis à disposition;**  
N° NOM PRENOMS  
1 NGOYALA WILGALI  
2 MOUNTIBA AUX AMES  
3 MANOUANA GLOIRE YOSLIN  
4 NGUINDOU MATONDO JORDON

**Filière : PLOMBERIE**  
**A/ Maîtres-artisans**  
**Maître-Artisan: MUTUELLE DES PLOMBIERS**  
**Responsable : KIMBOKO-MBOKO VALENTIN**  
**Contact: 05 539 76 32 / 04 420 84 23**  
**Adresse : 33, rue Théophile Mbemba(derrière le CEG de Mfilou)**  
**Nbre de Tuteurs : Six (6)**  
**B / Apprentis mis à disposition;**  
N° NOM PRENOMS  
1 BOUNENE FREDECHACARL VIRILDIE  
2 SAMBA DIANKODIA CHRIST  
3 NKOUNKOU DJEFFERY RONALSO  
4 NKOUKA BANTSIMBA MERVEIL EXAUCE  
5 NDIMBOUE NKOUA CRUCHE OUEFAI  
6 MAYINDOU FOHATHAN CLIVAIR  
7 DIAKABANA PROSMAR CIDROLIN  
8 LOUNTADISSA JEAN PIMA  
9 MOUNTSOMPA NTOTA PACOME  
10 MANKASSA ANASLIE DELGRACE  
11 NKOUNKOU VOUKA DESTIN LA CAUSE  
12 BADILA NEIL MERCKX  
13 SANA ELIE  
14 NGATSE JEANCIE  
15 OBA HANNA ROCSIE  
16 KANGA NGALA ELVIRA

**Filière : TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE**  
**A/ Maîtres-artisans**  
**Maître-Artisan: COOPERATIVE DES JEUNES POUR LE DEVELOPPEMENT**  
**Responsable : BOUEYA SYLVAIN JOSEPH**  
**Contact: 06 628 85 68 / 05 552 23 49**  
**Adresse : 138, rue Berlioz, Bacongo**  
**Nbre de Tuteurs : Cinq (5)**  
**B / Apprentis mis à disposition;**  
N° NOM PRENOMS  
1 NGOLO BOKOMA CHRISTIANE  
2 BAHAMBOULA RELVY CECILIA BORGIA  
3 SAKILA MIAFOUNA VALDA GRACE  
4 FOUNDOU LOUSSIKILA PAULE EXAUCEE  
5 BAZOLOPRIME EVENYESSIA  
6 BWELIE BOSSIMA TRIFONIE  
7 OMBEA OYENGA ZOLA FRANCELLA CHANCELLE  
8 OMBEA VERA LETICIA

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,  
REPUBLIQUE DU CONGO  
PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION  
Unité\*Travail\*Progrès

QUALIFIANTE ET DE L'ELEVAGE  
CABINET

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES  
POUR L'EMPLOYABILITE

UNITE DE GESTION DU PROJET  
Brazzaville, le 01 février 2016

N° 000011 METPFQE/CAB/PDCEIUGP/SPM

**REPORT DE LA DATE LIMITE**  
**DE REMISE DES OFFRES**  
**CONFORMEMENT A L'ALINEA 24.2**  
**DES INSTRUCTIONS**  
**AUX SOUMISSIONNAIRES**

**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES NATIONAL**

N° AON F01/17- 11-2015 1 IDA53020 -CG

« Pour la fourniture des tenues de travail, chaussures de sécurité, petit équipement et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans le cadre de la mise en œuvre de la sous composante 1.3 »

**1 - Référence et date de publication :**  
Semaine Africaine n° 3560 du vendredi 15 janvier 2015  
**2 - Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité CPDCE)**  
**3 -Autres renseignements :**

Dans le cadre de l'Appel d' Offres cité ci - dessus et conformément aux stipulations des clauses 7 du dossier d'appel d'offres y afférent, certains candidats nous ont demandé des précisions sur la date réelle de dépôt des offres.

En réponse, les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la coordination du PDCE - Tél : 05 355 33 271 06 609 95 00 1 06 667 22 29 1 06620 34 37 Email: congo.pdce@yahoo.fr et prendre connaissance du document d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci- dessous du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que la date de dépôt et d'ouverture des offres prévue le 10 février 2016 à 10 heures dans la salle de réunion du PDCE.

*Le coordonnateur du PDCE*

**Télesphore KIMPOLO**

## ANNONCES

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PORTEFEUILLE PUBLIC,  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BACONGO

# INSERTION LEGALE

**L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo-Brazzaville**

N°073/15/MEBPP/DGID/DEFFD/DDIB-B/DCHPFB

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N° D'ORDRE	N° DE RÉQUISITIONS	RÉFÉRENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDIS/DISTRICTS	REQUÉRANTS
01	Req N°3022 du 7/10/15	Section B1 Bloc, P3 -, Sup. 400,00m²	Zone 05 Makandilou qrtier Kombé	Madibou	Mme BIKOUERI BALOSSA Naddy. B.
02	Req N°3076 du 17/11/15	Section AM, Bloc 204, P10, Sup.471,60m²	29 Avenue Mayama	Mfilou	M. MAMBOUANA Jean Jacques
03	Req N°13485 du 9/11/15	Section bloc, Par 15, Sup.1990,54m²	Village Samba Alphonse	Goma Tsé-tsé	Mme MIAMBANZILA Trapadoux Jeanette
04	Req N°2796 du 4/08/15	Section bloc, par Sup.317,94m²	Communauté Urbaine de Kinkala	Kinkala	M. MOUJANGA-KANDA Bruno Charles
05	Req N°2554 du 10/03/15	Section C2, Bloc 53,(ex 49) Piles 25(ex-11)Sup 331,38m²	49, rue père Bonne Font qrtier Mpissa	Baongo	M. MAYETALA BANTSIMBA François Claude
06	Req N°2077 du 7/04/14	Section, Bloc, Pile 1, Sup 590,87m²	Nganga-Lingolo village Lunkanga	Goma Tsétsé (Pool)	OUNOUNOU Brice-Hilaire
07	Req N°10841 du 26/08/14	Section AW, bloc, P16, Sup 378,00m²	1, rue Bernard Massengo	Madibou	Mme KINTSOUTSOU Henriette
08	Req N°9579 du 6/03/14	Section B2, bloc 2, PA 17, Sup 358,81m²	1 rue Boupanda (Diata)	Makélékélé	BOULAMBA Honorine
09	Req N°3024 du 10/10/15	Section E, bloc 99, Pile 1, Sup 473,00m²	42, Rue Berlioz	Baongo	Les enfants KIBOZI: Prince Emmanuel et Chance Reine
10	Req N°2266 du 14/05/14	Section G, bloc 63, Pile 1, Sup 332,45m²	52 rue Nzoungou Fidel	Baongo	M. MINGUI Samuel
11	Req N°3057 du 13/11/15	Section G, Bloc 24, Pile3, Sup.354,63m²	22, Rue Mbala Prosper	Baongo	M. N'SEMI Paul Edsel
12	Req N°3082 du 19/11/15	Section C Bloc 10, Pile13, Sup.70,67m²	N°13 Rue mere Marie	Baongo	Mme NKANZA née MABOUNDOU Marie Thérèse
13	Req N°3047 du 04/11/15	Section C2 Bloc P1, Sup.15.15.69m²	918 bis avenue Charles De Gaulle	Baongo	Mme NGUINDOU Honorine
14	Req N°22.88 du 04/06/14	Section AS Bloc P11, Sup. 2 ha 610, 71CA	Mayanga	Madibou	M. KITEHOLO Jacques
15	Req N°3105 du 02/12/15	Section BH Bloc Pile 10 , Sup. 403,92m²	17, rue Miafouna Alexandre	Madibou	M. MISSAMOU François
16	Req N°2892 du 12/08/15	Section AM Bloc Pile 2,3,4,5 Sup. 1600,00m²	42, Rue Souka	Mfilou	Mme TSIKA KABALA née DOULOU Marie Celestine
17	Req N°2620 du 7/05/15	Section G Bloc 27 P6 , Sup. 501.02m²	Moutoua André n° 15 ex-Montaigne	Baongo	Mme BOUBAG KOUVOUANGA Thaliane
18	Req N°3088 du 20/11/15	Section AU Bloc Pile , Sup. 1ha 08 à 95 m²	Av. Ernest Kombo	Madibou	BASSAKANANA Augustine
19	Req N°13676 du 8/12/15	Section D2 Bloc Pile 5 , Sup. 395,74 m²	3, rue Samba Joseph	Makélékélé	GOMA Eddy Eroche Esther Gome Eddy lui-même Michel
20	Req N°3044 du 29/10/15	Section AB Bloc 32 Pile 2 , Sup. 948,38m²	5 rue Sasia Antoine Mafouta	Madibou	M. GUENUM André François
21	Req N°3095 du 27/11/15	Section AK Bloc 37 Pile 6 , Sup. 320,96m²	10, Rue Batakés	Mfilou	M. LOUKOMBO Salomon
22	Req N°2479 du 12/12/14	Section Bloc Pile 1 , Sup. 1250,00m²	59 Avenue Maurel Kiwouzou	Madibou	Mme DYBANTSA née MAKANY NDOUMBA Anne-Marie
23	Req N°3147 du 10/12/15	Req 3121 du 14/12/215 Section Bloc Pile1 sup 914739m²	Qrtier Massissia	Madibou	Mme KIVOUIOLA SOUNGUI Jeanne
24	Req N°2801 du 6/08/15	Section Bloc 1Pile , Sup.6429,79m²	Villa samba	Goma Tsétsé (Pool)	M. et Mme MIAMBANZILA Michel et Rosalie
25	Req N°3117 du 10/12/15	Section E Bloc 90 Pile 7, Sup.225,75m²	24 Av Bikoumou (ex Mbiemo)	Baongo	Mme NZOUTANI Mirleine Severine
26	Req N°3133 du 22/12/15	Section A3 bloc75 Pile 10, Sup.498,93 m²	152 rue Nganguouni Chateau-d'eau	Makélékélé	Eglise Universelle de Pentecote primitive
27	Req N°1147 du 24/02/12	Section C bloc Pile 638, Sup.470,25 m²	638 rue Jacques Mayassi	Makélékélé	M. TOMA-DIA TOUNGA Albert Florent
28	Req N°2750 du 21/07/15	Section AJ bloc 0 Pile 05, Sup.218,02 m²	21 rue Mampouya Kintsoundi	Madibou	M. NDIINGOU Veronique
29	Req N°11679 du 23/09/15	Section AJ bloc 0 Pile 08, Sup.536,00 m²	Kombé	Mfilou	BOUNDZOUNBOU Gaëlle
30	Req N°11396 du 21/11/15	Section AB bloc Pile 8, Sup.1026,37m²	Kombé	Madibou	M. MAYAMA NIKITA Christian Patrick
31	Req N°2681 du 12/06/15	Section bloc 3131 Pile 7 (136) , Sup.444,33 m²	09 rue Mabombo	Mfilou	M. N'KOMBO André
32	Req N°3123 du 14/12/15	Section bloc 3 Pile 17 (136) , Sup.400,00 m²	Moussosso	Moungali	MALELA FILA Tony. K
33	Req N°3074 du 17/11/15	Section AP bloc 131 Pile 14 (136), Sup.335,22 m²	84, bis Rue Kikouimba	Baongo	KOUMBA Gloire Junior
34	Req N°3073 du 17/11/15	Section AT bloc 49 Pile 22 (136) , Sup.335,73 m²	50, rue Loko Missamou	Mfilou	KOUMBA MBOUANGUI Cleich Celsy
35	Req N°2756 du 21/07/15	Section C bloc 1Pile 2 (136), Sup.102,72 m²	136, rue Condorcet	Baongo	MASSOUSSA Serge
36	Req N°2485 du 23/12/14	Section BH bloc Pile 16, Sup.400 m²	Village Ibalico	Mfilou	ONDON née MWOUKAM Henriette
37	Req N°2755 du 22/07/15	Section C3 bloc 27 Pile 8 , Sup.206,12 m²	2058, rue Mboté	Baongo	MASSOUSSA Serge
38	Req N°3122 du 14/12/15	Section EA bloc Pile 11 , Sup.608,00 m²	Mantsimou	Mindouli (Pool)	BIFOURI Paul
39	Req N°1741 du 30/05/13	Section bloc Pile , Sup. 11633,14m²	Cent fil	Mindouli (Pool)	KANOUKOUNOU Felix
40	Req N°3143 du 04/01/16	Section bloc Pile , Sup. 6600,00m²	Village Tsakou	Mindouli (Pool)	KANOUKOUNOU Felix
41	Req N°2571 du 23/07/15	Section E bloc 3 bis Pile 3 bis , Sup. 312m²	Baongo	Baongo	MAHOUNGOU Patrice
42	Req N°2799 du 07/08/15	Section A2 bloc 0 Pile 3 , Sup.847,50m²	Bifouty Djoué Av de L'Oua	Makélékélé	Eglise Néo Apostolique du Congo
43	Req N°2992 du 12/08/15	Section A4 bloc 1 Pile 5 , Sup.957,00m²	Kintsoundi	Makélékélé	Eglise Néo Apostolique du Congo
44	Req N°2749 du 21/07/15	Section C3 bloc 1 Pile 4 , Sup.317,43 m²	2414 bis rue Mbemba Théodore	Makélékélé	NKONDANI Daniel
45	Req N°2726 du 06/07/15	Section AR bloc Pile 30 , Sup.380,32 m²	Mayanga	Makélékélé	KIYINDOU Aude Joah
46	Req N°2815 du 12/08/15	Section AG bloc 84 Pile 7 , Sup.468,45 m²	99, Rue Louya Kinkouari	Makélékélé	MILANDOU Paul

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 25 Janvier 2016

Pour l'insertion légale

Victorine DONGI MVOUENZE  
Inspecteur Principal des Impôts

MINISTERE D'ETAT, DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN,  
DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

# ANNONCE LEGALE

## N°001/2016/PN-CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Référence cadastrale	Quartiers	Arrondissements	Requérants
01	7076 du 08/12/2015	Section: BV(file Sumba), Bloc:318, Parcelle: 02, Superficie: 500,00m²	PLATEAU HINDA	05	EYMEX Clotaire Lambert
02	6868 du 06/10/2015	Section: AD, Bloc: 15, Parcelle: /, Superficie: 5570,00m²	KOUNDA	/	SYLLA CHEICKNA PEKOU
03	6869 du 06/10/2015	Section: AD, Bloc: 12, Parcelle: /, Superficie: 6000,00m²	KOUNDA	/	DOUCOURE CHEICKNA
04	7000 du 18/11/2015	Section: AN, Bloc: 97, Parcelle: 09, Superficie: 368,34m²	TCHINIAMI 2	04	TCHISSAFOU-POATY Patrick
05	6120 du 13/02/2015	Section: K, Bloc: 103, Parcelle: 07, Superficie: 300,00m²	Rue Moudembe MBOTA	04	MASSENGO Isidore
06	6971 du 10/11/2015	Section: zone rurale, Bloc: /, Parcelle: /, Superficie: 11534.782m²	LAC DEMBO (KOUANI)	MADINGO-KAYES	M. et Mme ROUZE Cecyle et Nicolas
07	6970 du 10/11/2015	Section: zone rurale, Bloc: /, Parcelle: /, Superficie: 10006.736m²	LAC DEMBO (KOUANI)	MADINGO-KAYES	Félix TCHICAYA Cecile
08	4867 du 04/12/2013	Section: ABZ1, Bloc: 105, Parcelles: 01 à 10, Superficie: 5000,00m²	POINTE INDIENNE	LOANGO	BICAL Jeanne Pierrette et Enfants MBOUNGOU
09	4866 du 04/12/2013	Section: ABZ1, Bloc: 107, Parcelle: 01 à 10, Superficie: 5000,00m²	POINTE INDIENNE	LOANGO	BICAL Jeanne Pierrette et Enfants MBOUNGOU
10	7056 du 02/12/2015	Section: L (ST PIERRE), Bloc: 16, Parcelle: 16, Superficie: 420,00m²	OCH	01	MFUMU-FYLA SAINT-Eudes Beaudley
11	6918 du 27/10/2015	Section: AD, Bloc: 56, Parcelle: 01, Superficie: 578,75m²	MBOTA RAFFINERIE	05	GAYA Bienvenue Sylvanie
12	4281 du 12/07/2013	Section: Q, Bloc: 67, Parcelle: 07, Superficie: 278,23m²	MVOUMVOU	02	MOUSTAPHA MOUSSA
13	7048 du 27/11/2015	Section: CG, Bloc: 173, Parcelle: 03, Superficie: 1000,00m²	KOUFOLI (Famille T. K)	05	NGASSAKI Alain Rufin
14	6782 du 07/09/2015	Section: ABD, Bloc: 08, Parcelle: 09, Superficie: 456,57m²	PLATEAU HINDA 2 (M.K)	04	OUOLO Justin
15	6146 du 19/02/2015	Section: AS, Bloc: 106, Parcelle: 06, Superficie: 400,00m²	VOUNGOU 2	03	BATI GLORIA Marion
16	6315 du 03/04/2015	Section: CF, Bloc: 61, Parcelle: 01, Superficie: 500,00m²	MONT KAMBA	04	MBATCHI née BATCHI Marie Cécile
17	7026 du 25/11/2015	Section: ACG, Bloc: 325, Parcelle: 08, Superficie: 500,00m²	KOUFOLI	05	ANDZOUANA Firmin
18	7154 du 06/01/2016	Section: ACM2 4 <sup>e</sup> tranche, Bloc: 57, Parcelle: 10, Superficie: 500,00m²	NGONDJI	05	MAMPASSI MATONDO Jovany Clauge
19	4378 du 09/08/2013	Section: BW, Bloc: 28 bis, Parcelle: 10, superficie: 304,00m²	SIAFOUMOU Ecole	04	PAKA Thys Partrick
20	3050 du 05/03/2013	Section: AB, Bloc: 42, Parcelle: 01, Superficie: 901,31m²	SONGOLO	05	LIMA Carmen Dolorés
21	6432 du 13/05/2015	Section: X, Bloc: 09, Parcelle: 05, Superficie: 150,00m²	Rue Benoît TATI (Tié-Tié)	03	ENFANTS KOMBO Fredel Resnay, Grâce Chancel,
22	7110 du 21/12/2015	Section: S, Bloc: 53, Parcelle: 10, Superficie: 719,00m²	MATENDE	02	PAMBOU Reine, Gesline, MBOUSSI Evy Chirelle D. et R.
23	7109 du 21/12/2015	Section: AB, Bloc: 83, Parcelle :09/, Superficie: 331,71m²	LOANDJILI	05	LES ENFANTS ITOUA, nés ou à naître de son lien avec Mme Melaine Sandrine KOBO
24	7108 du 21/12/2015	Section: R, Bloc: 34, Parcelle: 07, Superficie: 303,85m²	GRAND MARCHE	01	KOBO Melaine Sandrine
25	6555 du 23/06/2015	Section: AC, Bloc: 35, Parcelles: 08,09 et 10, Superficie: 1799,93m²	FAUBOURG	05	LES ENFANTS nés et à naître de M. Ludovic ITOUA
26	6625 du 20/07/2015	Section: CJ suite, Bloc: 129, Parcelle: 01, Superficie: 450,00m²	MONGO KAMBA	04	HODONOU MOUSSA Maurice
27	7007 du 19/11/2015	Section: /, Bloc: /, Parcelle: /, Superficie: 1000,00m²	Village BONDI (File TCHIMANGA)	04	OKANDO ONONGO Todai Feldine Yookand
28	7006 du 19/11/2015	Section: /, Bloc: /, Parcelle: /, Superficie: 1000,00m²	Village BONDI (File TCHIMANGA)	HINDA	RODRIGUEZ Henriette Christelle
29	6775 du 03/09/2015	Section: BV (SUMBA), Bloc: 74, Parcelle:01, Superficie: 500,00m²	PLATEAU HINDA	HINDA	ADDO Georgia Benedicte
30	6728 du 21/08/2015	Section: AB, Bloc: 92, Parcelle: 11, Superficie: 350,00m²	LOANDJILI Faubourg	05	NGUELE Lenchel Valdy Ylitch

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 30 Janvier 2016

Pour l'insertion légale  
Jean Gaëtan TCHIBINDA  
Inspecteur Principal des Impôts Divisionnaire

Commissariat général du Fespam

# Une fresque en hommage aux Bantous de la capitale

Brazzaville, 30 janvier 2016. Siège du Fespam (Festival panafricain de la musique). A compter de ce jour, une fresque murale en hommage au célèbre et mythique groupe musical, les Bantous de la capitale, affectueusement appelé par les Congolais "Bakolo mboka" en français "les propriétaires du pays", y est visible. Réalisée par l'artiste peintre Ernesto Novo, de nationalité française et d'origine vietnamienne, cette œuvre a été réceptionnée par Gervais Hugues Ondaye, commissaire général du Fespam. En présence des sociétaires de cet orchestre et de la presse.

La fresque au pinceau et aux couleurs rouges écarlates est une pochette d'un des vieux albums des Bantous de la capitale datant de 1967: l'album rouge noir, avec Mujos, célèbre musicien de la rive gauche du fleuve Congo. Pour Ernesto Novo, cette œuvre, en hommage aux Bantous de la capitale, est réalisée pour faire mémoire et date, car l'orchestre a marqué une époque musicale du Congo. «J'ai fait cette fresque, qui est une reprise de la pochette d'un de leurs albums, en hommage à l'orchestre. Et, je sais que celui-ci a beaucoup bougé. Nombreux de ses musiciens ne sont plus en vie, mais c'est un hommage que je leur rends par la peinture. C'est une œuvre qui va durer longtemps. On ne peut séparer la musique de la peinture puisque les deux sont culture et moyens d'expression», s'est expliqué Ernesto Novo. La peinture a sa place au sein du Fespam dans son aspect de marché des musiques

avec le Musaf, lequel intègre tous les arts, a affirmé le commissaire général du Fespam, avant de poursuivre: «la musique est l'art le plus populaire et transversal qui doit fédérer tous les autres arts. Elle se décline par la chanson, la danse, les écrits mais aussi par la peinture. Celle-ci étant le prolongement de la musique. Cette conjugaison donne une autre source de vie ou une continuité à la vie de la musique au quotidien.» Emus par la peinture murale et la dextérité de l'artiste, Dieudonné Loussakou et Edo Nganga, respectivement président et cofondateur des Bantous de la capitale, ont dit toute leur reconnaissance à l'artiste, pour cette œuvre picturale, laquelle immortalise leur groupe. Signalons que cette fresque, par-delà les propos des intervenants, a pour finalité de rendre visible le siège du Fespam, lequel n'est pas bien connu des Brazzavillois, et partant, des Congolais. Faire mémoire et date sont deux maîtres-mots consti-



Ernesto Novo (en tee-shirt rouge) posant avec les sociétaires des Bantous.



La fresque en hommage aux Bantous de la capitale.

tuant le fond philosophico artistique de l'œuvre d'Ernesto Novo. Celui-ci développe un travail mélangeant la sensualité, les voyages, l'exotisme urbain, la musique, les personnalités et les gens

du quotidien. Son activité créatrice est, entre autres, intimement liée à la mémoire des personnes qui ont marqué l'existence des humains.

Viclaire MALONGA

Cinéma

## Un nouveau film congolais sur nos petits écrans!

Il s'agit du film «Grave erreur» du réalisateur congolais Richi Mbebelé. La cérémonie de présentation du film s'est déroulée, le 28 janvier 2016, au Centre culturel Jean Baptiste Tati-Loutard de Pointe-Noire. En présence de cinéphiles et d'acteurs culturels de la place. Le film a une durée d'une heure et 28 minutes. C'est donc un long



Richi Mbebelé expliquant le synopsis et la distribution du film.

métrage. Un long métrage de fiction qui nous emmène au cœur d'un incident. L'incident se produit quand Samantha et Fred, respectivement épouse et ami du jeune Hervé, font bloc pour mener un affront contre Hervé. Et pour cause? Fred et Samantha peinent à supporter la relation «étrange» qui existe entre Hervé et Edouard, un vieux d'une soixantaine d'années, domestique d'Hervé. Mais, quel incident? Difficile de le savoir, pour l'instant. Un suspense digne d'Hitchcock à découvrir et dénouer, en regardant ce film dont les acteurs sont des professionnels congolais, parmi lesquels, Michael Thamsy, Georges Mboussi Amanda Baye, Grâce Moutsinga et Marius Mavoungou. Lesquels auront consacré onze mois pour la production. Le film dont l'exemplaire est vendu à 5000 F. Cfa (environ 7 euros) est déjà disponible sur le marché du film de Pointe-Noire.



Une affiche du film «Grave erreur»

John NDINGA-NGOMA

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE  
ETUDE GNALI-GOMES  
SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE NOTAIRES  
B.P: 1754 - Tél/Fax: 222.94.00.17 - E-mail: etudegnaligomes@gmail.com - 2e étage Tour  
Mayombe. Bd. De GAULLE-Pointe-Noire; Congo  
Marcel-Roger GNALI-GOMES  
Notaire  
Yvon François Dominique GNALI-GOMES  
Notaire

### INSERTION LEGALE

Par acte notarié en date à Pointe-Noire du vingt-quatre décembre deux mille quinze, soumis selon le vœu de la loi à la formalité impérative de l'enregistrement, le vingt-six janvier deux mille seize, folio 016/88 n° 847, Il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les traits suivants:

**Dénomination sociale:** GESTION ADMINISTRATION & TRANSACTION DE BIENS IMMOBILIERS (GATBI IMMOBILIER);  
**Capital social:** 2.000.000 F. CFA, divisé en 100 actions de 20.000 F. CFA chacune;  
**Siège social:** Centre-ville (Camp 31 juillet), arrondissement 1, Pointe-Noire;  
**Objet social:** Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la location, l'acquisition, la prise en gérance libre et l'exploitation sous toutes ses formes de toute entreprise ayant pour objet:  
- L'administration de biens, soit toutes opérations de gestion d'immeubles urbains, ruraux ou mixtes, appartenant à des personnes physiques ou morales;  
- Les activités de la gérance d'immeubles et de syndic de copropriété;  
- Les activités d'agent immobilier et de mandataire en vente de fonds de commerce;  
- Les activités de marchand de biens;  
- Les activités de promotion immobilière;  
- L'activité de courtage d'assurance;  
- Les activités d'assistance, animation, coordination, gestion et commercialisation par mandat ou toute autre forme de contrat,

de tous programmes de constructions immobilières, d'immeubles collectifs ou non, d'habitation ou commerciaux et industriels, de villas, pavillons, résidences, d'ensembles immobiliers ou lotissements;  
La prestation en matière immobilière de tous services, notamment toutes consultations, études, négociations, recherches, sur le plan technique, administratif, comptable, juridique, fiscal et financier, soit directement, soit par l'intermédiaire de personnes ou organismes spécialisés;  
La participation dans toutes entreprises similaires et, généralement, faciliter le développement ou la réalisation de toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, notamment par voie de création ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association ou participation;  
**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au RCCM;  
**Administration:** la société est représentée par Mlle Frednie Paule Grace ALEBA IKOMBO;  
Immatriculation au R.C.C.M: le 27 janvier 2016, sous le n° CG/PNR/16 B 861.

Etude de Me G. Christian YABBAT-LIBENGUE  
Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles De Gaulle, Immeuble ex-Air Afrique, premier étage, face hôtel Elais, ex-Mbou Mvou-Mvou, B.P: 4821, Tél.: 06 664 85 64/04 432 52 12, République du Congo

### INSERTION LEGALE

#### «AFRICA HR CONGO»

Société à Responsabilité Limitée  
Capital social F. CFA: Un Million (1.000.000)  
Siège social: 474, avenue Jacques OPANGAULT, quartier de la Foire, Songolo  
Pointe-Noire, République du Congo  
RCCM: CG/PNR/16 B 812  
Pointe-Noire  
REPUBLIQUE DU CONGO

#### FORME-OBJET-DENOMINATION-SIEGE SOCIAL-DUREE-GERANCE

Suivant acte reçu en dépôt au rang des minutes du Notaire soussigné, le 29 Décembre 2015, et enregistré à Pointe-Noire, il a été créé une Société à Responsabilité Limitée dénommée: «AFRICA HR CONGO», ayant pour:  
**Forme:** SARL;  
**Objet:** la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'Etranger:  
- Gestion des ressources humaines: Recrutement du personnel (recrutement local ou à l'international et à l'attraction des talents) et la gestion et formation du personnel;  
- Gestion de la paie: La solution de paie professionnelle (aider les entreprises à simplifier la gestion de la paie et des avantages sociaux);  
- Facility Management: L'immigration et les procédures administratives internationales, la relocalisation et l'accueil, l'intégration culturelle et professionnelle et la francisation et l'anglicisation et la gestion de la diversité;  
Et, généralement, toutes opéra-

tions ou activités pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;  
**Dénomination:** la société a pour dénomination sociale: «AFRICA HR CONGO» SARL;  
**Siège social:** 474, Avenue Jacques OPANGAULT, quartier de la Foire, Songolo, Pointe-Noire;  
**Durée:** 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM;  
**Gérance:** Mademoiselle DIANZINGA Anabelle Bienvenue;  
RCCM: CG/PNR/16 B 812;  
**Dépôt légal:** Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 08/01/2016, sous le n°16 DA 32.

Fait à Pointe-Noire, le 22 janvier 2016.

Pour avis,  
Me G. Christian  
YABBAT-LIBENGUE



# INAUGURATION DU SIEGE et LANCEMENT OFFICIEL DE LA FONDATION PERSPECTIVES D'AVENIR



Brazzaville  
Point-Noire

12 au  
27  
FÉVRIER  
2016



Z Consulting

UNE JEUNESSE QUALIFIEE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

- CEREMONIE D'INAUGURATION | 12 Fév
- FORUM SUR L'EMERGENCE | 12-13 Fév
- DINER GALA DE CHARITE | 13 Fév
- MARATHON DE L'UNITE | 14 Fév
- DIALOGUES SUR L'ENTREPRENEURIAT | 22 au 24  
Brazzaville  
25 au 27  
Pointe-Noire



+242 053638898 / +242 065108640/41



INAUGURATION@PERSPECTIVESAVENIR.ORG

WWW.PERSPECTIVESAVENIR.ORG

## Championnat national d'élite Ligue 1

## CARA décroche, J.S.T fait voler Tongo F.C en éclats!

**Résultats techniques:** CARA-F.C Kondzo (1-1), A.S.P-S.M.O (0-0), J.S.P-Diables-Noirs (0-1), A.S.Kimbonguélé-Patronage Sainte-Anne (2-0), La Mancha-Pigeon Vert (2-0), J.S.T-Tongo F.C (3-0), Nico-Nicoyé-Etoile du Congo (1-1), V.Club Mokanda-Inter Club (0-2), Jeunes Fauves-A.S Cheminots (0-0), A.C Léopards-Munisport (2-0)

Les équipes sont sorties de la septième journée du championnat national d'élite Ligue 1 de football du Congo, mardi 2, mercredi 3 et jeudi 4 février 2016, avec des fortunes diverses. Mais, certaines font du surplace. Elles bougent très peu ou pas du tout, alors que les Diables-Noirs, toujours leaders, poursuivent, imperturbables, leur ascension. Au-delà des performances et contre-performances engrangées par les unes et les autres, apparaît le niveau du championnat. Les observateurs sont unanimes: peu d'équipes jouent bien et des matchs agaceraient plus qu'ils ne mettraient du baume sur le cœur des férus de football. Cela expliquerait, certainement, le désengagement du public qui en ajouterait au malheur des dirigeants.

Le travail, seul, est susceptible de replacer notre championnat parmi les plus attractifs du continent. Ipso facto, notre football, parmi les meilleurs. Et il se fait à la base que sont les clubs. Or, pour faire vivre ceux-ci, il faut un minimum de moyens que les clubs n'ont plus. Les utilisateurs de leur travail viendraient-ils, un jour, au secours, comme sous d'autres cieux?



Alerte dans le camp de J.S.P où l'attaquant diabolotain Bermajin Kangou se montre menaçant.

(43e), n'a été inscrit qu'en fin de première mi-temps. Cependant, la situation a, rapidement, évolué, ensuite. Kandza Angua avait le loisir de frapper comme un sourd, sous la barre. Le portier de Tongo F.C, Franck Oba, n'avait plus qu'à constater les dégâts (2-0, 49e). Kandza Angua récidivait, à la 83e minute (3-0), après avoir passé en revue trois adversaires. Le minable gardien de but Oba restait, une fois de plus, sans réaction. Avant ce but, il n'y avait plus qu'une équipe sur le

populaire. Les Diables-Noirs, grâce à ce cinquième but de "R9", menaient, à la 13e minute: 1-0. C'est l'unique but de cette rencontre. Il permet aux Diables-Noirs d'accrocher leur avance, qui est maintenant de quatre points sur le deuxième du classement provisoire, alors qu'il n'était que de deux points, au sortir de la sixième journée, le week-end dernier.

## Deuxième victoire de Kimbonguélé



Belle allure d'un attaquant de J.S.T que tente d'arrêter son garde de corps.

Mais, ce qui précède n'entrave pas le cours du championnat, bien au contraire. Il serait même sans accroc, quoique démentiel paraît le calendrier, pour les clubs qui doivent descendre deux fois, par semaine, sur le terrain de compétition.

## J.S.T-Tongo F.C (3-0)

Mercredi 3 février. J.S.T a fait sa troisième victime d'affilée. Elle a fait voler Tongo F.C en éclats. En tout cas, elle n'a voulu rien faire à moitié. Sous la direction de l'arbitre Omérine Yengo, assisté d'Alexis Mbon et Triphon Tsibissidi.

Mais, le sort de Tongo F.C a tardé d'être scellé. Pour preuve: le premier but de la partie, par Wilfrid Nkaya

## Kangou "R9", cinquième fois buteur!

En levée de rideau, invité par l'arbitre Koumou à en découdre, J.S.P et Diables-Noirs ont alterné le bon et le mauvais.

Lorsque le centre-avant diabolotain Bermajin Kangou, dit "R9", s'est exhaussé pour attaquer le ballon centré en force par Kessel Tsiba-Moukassa, avant l'intervention de la défense et du gardien Engo Goro, de J.S.P, la suspense se transformait en explosion

## Diables-Noirs Basket-ball

## Bientôt en assemblée générale électorale

La section basket-ball du Club multidisciplinaires Diables-Noirs organisera, le 21 février 2016, son assemblée générale électorale. Ce sera l'occasion de renouveler ses instances dirigeantes.

Le comité directeur, réuni le 14 janvier dernier, a lancé un appel à candidatures à tous les postes, depuis le 25 janvier. Des décisions détaillent les conditions à remplir pour être candidat. Pour le poste de président, il est exigé aux candidats de fournir, entre autres, un projet de politique générale et une caution de 250.000 francs CFA non remboursable. Pour le poste de vice-président, entre autres éléments du dossier à fournir: une caution de 50.000 francs CFA non remboursable. Par ailleurs, une expérience de vie associative est exigée aux candidats, à tous les postes à pourvoir.

Le dernier délai d'envoi des candidatures était fixé au 1er février, à minuit. La période de campagne électorale est fixée, du 12 au 19 février 2016, à minuit.

putés, mardi 3 février. Ils ont renvoyé dos-à-dos CARA et F.C Kondzo, au Stade Massamba-Débat. Les protagonistes n'avaient pas plongé leurs inconditionnels dans un long suspense. Dès la 3e minute, les Aiglons scoraient, par Christ Gankou. Guy Bandza égalisaient, à la 23e minute. Le reste du temps, ils ont égaré spécialistes et observateurs, obligés

## Ministère des sports et de l'éducation physique

## Rendre opérationnelle la politique nationale du sport

Lors de la cérémonie d'échange des vœux de Nouvel an avec le personnel de son département ministériel et le mouvement sportif national, le 22 janvier dernier, le ministre Léon Alfred Opimbat, a indiqué que, pour 2016, il focalisera son action sur l'opérationnalisation de la politique nationale de développement du sport.



Pierre Lechantre et Opimbat.

De prime abord, Léon Alfred Opimbat s'est chargé de faire le bilan global des actions menées en 2015. Il y a eu, notamment, la relance du sport scolaire, bien qu'il soit au creux de la vague, la signature des contrats d'objectifs avec le Comité national olympique et sportif congolais, l'achèvement des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures sportives, lesquelles «ont contribué à l'organisation des 11es Jeux africains, dits du Cinquante-naire, dont le Congo peut se réjouir aujourd'hui, d'avoir réussi le pari, et lui permettront, à l'avenir, d'organiser les grandes compétitions», a relevé le ministre congolais des sports et de l'éducation physique.

«En toute chose, ce qu'il faut reconnaître c'est que le rayonnement du sport passe aussi, par la prestation des athlètes aux diverses compétitions africaines. D'où, la formation (des cadres et des athlètes de haut niveau) doit être au centre de notre préoccupation», a affirmé Léon Alfred Opimbat. C'est l'une des actions prioritaires, pour 2016, avec la poursuite de la politique de maillage du pays en infrastructures sportives, la recherche de financements, la bonne gouvernance au niveau des fédérations sportives nationales.

Le ministre des sports et de l'éducation physique n'a pas manqué de féliciter les médaillés des 11e Jeux africains, le Coja (comité d'organisation des jeux africains), la presse sportive nationale, le public sportif congolais, ainsi que le comité de soutien aux Diables-rouges pour le travail titanesque abattu en 2015...

Pascal BIOZI KIMINO

C2A Conseils Associés en Afrique Congo  
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal  
Partenaire STC PARTNERS

327, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI les Cocotiers, 1er étage apt. 102  
B.P: 4905, Pointe-Noire  
Tél.: 06 953 97 97

## BOLLORE AFRICA LOGISTICS CONGO

Société Anonyme Avec Conseil d'Administration  
Au capital de francs CFA 503 295 000  
Siège Social: avenue Loango - B.P: 61, Pointe-Noire, République du Congo  
RCCM n° CG/PNR/08 B 252

## ANNONCE LEGALE

Il ressort du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 mai 2015 et le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 juin 2015 de la société «BOLLORE AFRICA LOGISTICS CONGO», les décisions suivantes:

- Arrêté et Approbations des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014;
- Distribution de réserves;
- Affectation du résultat;
- Approbation des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE;
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société SOCOPAO.

Le mandat d'Administrateur de la société SOCOPAO est renouvelé pour une durée de deux (02) ans, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Monsieur Pierre Joseph Roland Michel BELLEROSE est désigné comme

représentant permanent de la société SOCOPAO.

- Renouvellement du mandat du Directeur Général de la société BOLLORE AFRICA LOGISTICS CONGO

Le mandat de Monsieur Pierre Joseph Roland Michel BELLEROSE, en qualité de Directeur Général de la société BOLLORE AFRICA LOGISTICS CONGO, a été renouvelé pour une durée de quatre (04) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le dépôt du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 mai 2015 a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 02 décembre 2015, sous le numéro 15 DA 1638, et, le dépôt du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2015 a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 02 décembre 2015, sous le numéro 15 DA 1639.

Pour avis.



## COMMUNIQUE AGO 2016

Sociétaires MUCODEC, les Assemblées Générales Ordinaires de vos Caisses Locales se tiendront en **Février 2016**. Chers Sociétaires, vos voix comptent ! Venez participer activement à la vie de votre Caisse Locale et choisir vos élus locaux. Pour ce faire, il vous est demandé de **retirer dès à présent votre convocation dans votre Caisse Locale MUCODEC**. La Caisse Locale restera fermée le jour de la tenue votre assemblée locale.

Ces Assemblées Générales se dérouleront selon le programme suivant :

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
Bacongo	19 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Boundji	17 février 2016	14 heures	Bar Exodus
Brazza centre	23 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
CCF	24 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Centre-ville P/Noire	25 février 2016	14 heures	Délégation Régionale
Djambala	15 février 2016	14 heures	Maison de la Femme
Dolisie	19 février 2016	14 heures	Salle de l'ENI
Ewo	18 février 2016	14 heures	Salle du Conseil
Fond Tié-tié	26 février 2016	14 heures	Délégation Régionale
Gamboma	16 février 2016	14 heures	Bar Maison blanche
Grand marché	20 février 2016	09 heures	Délégation Régionale
Impfondo	27 février 2016	09 heures	Salle du Conseil Dép.
Kinkala	27 février 2016	09 heures	Salle du Conseil Départ.
La Gare	25 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Loandjili	24 février 2016	14 heures	Délégation Régionale
Madingou	16 février 2016	14 heures	Préfecture
Makélékélé	17 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Makoua	22 février 2016	14 heures	Salle des sœurs
Mossaka	27 février 2016	14 heures	Bar Koumous

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
Moungali	20 février 2016	09 heures	Fédération des MUCODEC
Mouyondzi	15 février 2016	14 heures	Maison commune
Mvoumvou	22 février 2016	14 heures	Délégation Régionale
Ngombé	25 février 2016	18 heures	Comité du Village
Nkayi	17 février 2016	14 heures	Salle Polyvalente de Saris
Ouenzé	18 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Ouessou	23 février 2016	14 heures	salle de l' Eglise Catholique
Owando	19 février 2016	14 heures	Salle de l'ENI
Oyo	20 février 2016	09 heures	CEG SASSE IPA
Plateau des 15 ans	16 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Pokola	24 février 2016	14 heures	Ecole primaire
Poto-poto	22 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Sibiti	18 février 2016	14 heures	Maison Commune
Talangaï	15 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC
Tchikobo	29 février 2016	14 heures	Délégation Régionale
Tchimbamba	27 février 2016	09 heures	Délégation Régionale
Tié-tié Centre	23 février 2016	14 heures	Délégation Régionale
Tsiemé	26 février 2016	14 heures	Fédération des MUCODEC

**NB : La convocation vous sera exigée à l'entrée.**



Encore plus proche de vous!